



Rapport d'Activités 2012



SOMMAIRE

<i>Le Mot du Président</i>	4
<i>ACTIVITE FEDERALE</i>	5
<i>ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2008</i>	12
<i>GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO depuis 2008</i>	13
<i>VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET</i>	14
<i>SYNTHESE DES ALEVINAGES</i>	17
<i>ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION</i>	18
<i>PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS</i>	19
<i>TRANSACTIONS AUX PROCES VERBAUX</i>	19
<i>ACTIVITÉ TECHNIQUE DES CHARGÉS D'ÉTUDES</i>	20
<i>LES ÉTUDES PISCICOLES</i>	20
<i>LES TRAVAUX EN RIVIERE</i>	28
<i>DEVELOPPEMENT DU LOISIR PECHE</i>	30
<i>COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES</i>	37
<i>DOSSIER ENQUETE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES</i>	42
<i>RAPPORT FINANCIER</i>	45
<i>FÉDÉRATION</i>	46
Bilan	46
Compte de Résultat	48
<i>CAISSE DE COMPENSATION</i>	50
Bilan	50
Compte de Résultat	52
<i>CONSEIL D'ADMINISTRATION</i>	54
<i>PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION</i>	55
<i>ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE</i>	56

Le Mot du Président

Après une légère augmentation relevée l'an passé, nous constatons cette année une baisse des effectifs de cartes majeures.

Cependant, nous remarquons que les effectifs mineurs sont eux en augmentation. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette évolution, puisque ce sont les pêcheurs de demain.

Cette évolution, est certainement due au développement des Ateliers Pêche Nature, mais aussi grâce à la communication que vous faites tout au long de l'année pour développer et moderniser notre loisir pêche.

Toujours dans le sens de la modernité, depuis 3 ans les pêcheurs peuvent acheter leur carte de pêche sur Internet depuis chez eux et à l'heure actuelle, nous comptons déjà 6 dépositaires-privés et 3 dépositaires-AAPPMA délivrant des cartes de pêche sur Internet et d'autres sont en cours de mise en place.

Cette année nous a aussi permis d'avoir une réflexion grâce à un sondage au niveau du département concernant une éventuelle évolution du quota de captures et une augmentation des tailles pour le sandre et le brochet.

Avec les collectivités locales et les services de l'Etat, nous participons activement aux programmes de préservation et de restauration des milieux aquatiques mis en œuvre dans le cadre des Contrats de Rivières et des Contrats Territoriaux.

Cette politique vise notamment à reconquérir la continuité écologique et à limiter le réchauffement de l'eau dans les rivières de première catégorie piscicole, et à préserver et réhabiliter les zones de frayères sur les cours d'eau de 2^{ème} catégorie.

Toutes ces actions ne pourraient être réalisées sans les bénévoles au sein des AAPPMA et sans leurs contacts avec les propriétaires riverains.

G. GUYONNET

ACTIVITE FEDERALE

Mercredi 4 janvier : Rendez vous avec M. Massa d'Axa Assurances, mise en place de la complémentaire retraite pour les salariés de la Fédération.

Vendredi 6 janvier : Rencontre avec Sébastien François, préparation de son stage à la Fédération dans le cadre d'un BPJEPS pêche de loisir.

Dimanche 8 janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Charbonnat sur Arroux.

Mardi 10 janvier : Réunion préparatoire commission géographique Doubs et Saône à Besançon, Communauté d'agglomération Creusot Montceau – « Réservoirs du canal du centre » représenté par J. Maupoux et A. Vaunaize, Contrat de Vallée Inondable Saône, projet de milieu aquatique à venir - EPTB Mâcon, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 11 janvier : Rendez vous avec Fabienne Segura de la DDT 71 – Mise en place parcours carpe de nuit 2012, accompagné de J. Maupoux,
19h : rendez vous avec le Crédit Agricole, projet de présentation de la Fédération à l'Assemblée Générale de la Caisse locale.

Jeudi 12 janvier : Conseil Général – Vœux nouvelle année.

Vendredi 13 janvier : Salon de la Pêche à Clermont – J. Maupoux et R. Chassignol, Assemblée Générale de l'APPMA de Varenne l'Arconce.

Samedi 14 janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Palinges, Assemblée Générale de l'AAPPMA de Saint Léger sur Dheune.

Dimanche 15 janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Lucenay l'Evêque.

Lundi 16 janvier : Rendez vous avec M. le Maire de Gigny sur Saône pour un projet de frayère, accompagné de J. Maupoux et R. Fontaine.

Mercredi 18 janvier : KPMG – Aide comptable, bascule 2012.

Jeudi 19 et Vendredi 20 janvier : KPMG, vérifications des comptes.

Jeudi 19 janvier : rendez vous avec M. Panier pour la vente du moulin de l'étang de Beauchamp.

Vendredi 20 janvier : Rendez vous à la Mairie d'Igé – Suivi de la carrière d'Igé, représenté par J. Maupoux et T. Breton, Conseil Général - Agence de développement touristique et promotion du territoire à Mâcon, Vœux de M. le Préfet à la préfecture de Saône et Loire.

Samedi 21 janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Lugny, Assemblée Générale de l'AAPPMA d'Etang sur Arroux.

Dimanche 22 janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Gueugnon.

Mardi 24 janvier : FNPF – Commission Budget et Suivi Financier à Paris.

Mercredi 25 janvier : Rendez vous avec M. le Maire de la Truchère, Parcours no-kill Black Bass sur la Vieille Seille accompagné de R. Chassignol,
18h : Rendez vous avec la caisse locale du Crédit Agricole, préparation Présentation à leur Assemblée Générale.

Jeudi 26 janvier : Rendez vous avec M. le Maire de Sermoyer, concernant le parcours no-kill Black Bass sur la Vieille Seille, accompagné de R. Chassignol,
Syndicat Intercommunal Entretien et Aménagement de la Bourbince (SIEAB) – Elaboration contrat territorial à Montceau les Mines, représenté par A. Mercier.

Samedi 28 janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Rancy.

Dimanche 29 janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Montceau les Mines.

Lundi 30 janvier : Contrat de rivière Seille – Conseil Général à Louhans, représenté par J. Maupoux, Conseil Régional – Réunion de lancement « Stratégie Biodiversité » à Dijon.

Mardi 31 janvier : Rendez vous avec l'AAPPMA de Chalon sur Saône pour l'organisation de l'Assemblée Générale Statutaire à Chalon sur Saône.

Vendredi 3 février : Commission Cormorans avec pour invités M. Raymond, président des Chasseurs aux gibiers d'eaux et M. Pelus, Président de la Fédération de Chasse.

Dimanche 5 février : Assemblée Générale de l'AAPPMA d'Autun.

Lundi 6 février : Réunion URBFC (Union Régionale Bourgogne Franche Comté) – Préparation Assemblée Générale à Dijon.

Mardi 7 février et Mercredi 8 février : Conseil d'Administration de la FNPF à Paris.

Mardi 7 février : KPMG, Finalisation vérifications des comptes.
Réunion préparatoire Chantier RN70 affluent Bourbince, représenté par R. Chassignol,
Réunion à la DDT – Passage d'une canalisation de gaz sous l'Arlois, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 10 février : Chambre d'Agriculture – Groupe de travail à Mâcon, représenté par G. Desvignes,
Natura 2000 – Etat de conservation des roselières à Jouvençon, représenté par J. Maupoux,
18h, Assemblée Générale de la Caisse Locale du Crédit Agricole, Présentation de la Structure – Présentation de la qualité des Cours d'eau du Mâconnais par J. Maupoux – mise à disposition du simulateur de pêche par R. Chassignol et T. Breton.

Samedi 11 février : Assemblée Générale du Comité Départemental 71 à la Fédération.

Dimanche 12 février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Saint Usuge.

Lundi 13 et Mardi 14 février : ABG Audit – Commissaire aux comptes - Vérification des comptes.

Mardi 15 février : rendez vous avec M. Marcaire de KPMG, préparation présentation examen des comptes.

Jeudi 16 février : Obsèques de M. Poissonnet, administrateur de la Fédération,
Parc Naturel du Morvan – Comité de Pilotage – Contrat territorial sud Morvan à Luzy, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 17 février : Conseil d'Administration de la Fédération,
Contrat de rivières Chalonnais à Saint Remy, représenté par J. Maupoux.

Dimanche 19 février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Mâcon.

Mercredi 22 février : Recyclage de secourisme pour les Agents de développement et les Chargés d'Etudes de la Fédération.

Jeudi 23 février : Rendez vous avec l'entreprise Car Télématics pour révision du contrat de géo localisation.

Vendredi 24 février : Agence de l'Eau : Comité de Bassin Rhône-Méditerranée à Lyon.

Lundi 27 février : Contrat de rivières du Chalonnais à Saint Remy, représenté par J. Maupoux.

Mardi 28 février : Contrat de rivières Grosne « Milieux Naturels et Inondations » à Cluny, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Mardi 28 février au Jeudi 1^{er} mars : Salon de l'Agriculture à Paris.

Vendredi 2 mars : Inauguration magasin Morvan Pêche à Autun.

Samedi 3 mars : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Salornay sur Guye.

Mardi 6 mars : Contrat Territorial Arconce, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 7 mars : Visite Ateliers Pêche Nature à Digoïn et à Gueugnon pour validation.

Vendredi 9 mars : Départ de Madame NOVAT, Directrice Départementale des Territoires à la Préfecture de Mâcon.

Mardi 13 mars : Rendez vous avec M. Thevenoud, Président de l'OPAC à la Fédération.

Jeudi 15 mars : Conseil de Développement Durable de la Communauté Creusot Montceau, représenté par A. Godard.

Samedi 17 mars : Assemblée Générale Statutaire à Chalon sur Saône.

Mercredi 21 mars : Rendez vous avec M. Massa d'Axa Assurances, mise en place complémentaire retraite.

Jeudi 22 mars : Réunion de la Garderie et des Chargés d'Etudes avec G. Carré pour le projet de guide « Pêche et Tourisme en Saône et Loire » de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques), représenté par J-Y. Guenneguez,
Signature bail de pêche de la Gravière de Fleurville, accompagné de J. Maupoux et T. Breton,
Contrat de rivières du Mâconnais à Laizé, représenté par G. Desvignes.

Vendredi 23 mars : Visite Atelier Pêche Nature à Saint Vallier pour validation.

Dimanche 25 mars : Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de Côte d'Or.

Mercredi 28 mars : Rendez vous avec la direction du Journal de Saône et Loire, concernant les encarts publicitaires pour les ouvertures pêche,
Chambre de Commerce et d'Industrie : Signature de la Convention de partenariat pour le Guide « Pêche et Tourisme en Saône et Loire »,
Assemblée de Délégation et Conférence du Crédit Agricole.

Jeudi 29 mars : DDT 71 : Réunion sur Décret Frayère, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Vendredi 30 mars : SIEAB (Syndicat Intercommunale d'Etude et d'Aménagement de la Bourbince) : Etude Diagnostic du bassin versant de la Bourbince et Etude Suivi de la qualité des cours d'eau du bassin, représenté par A. Fourrier et R. Chassignol.

Vendredi 30 au Dimanche 1^{er} avril : Assemblée Générale de l'EHGO au Puy du Fou, accompagné de C. Large.

Lundi 2 avril : Contrat Saône, Commission Territoriale Saône Bourguignonne, représenté par J-Y. Guenneguez.

Mercredi 4 avril : Formation aux premiers Secours, dans le cadre des Atelier Pêche Nature à Digoïn, assuré par F. Laval,
Rendez vous avec M. Forêt, directeur de l'EPTB pour l'avenir du poste « chargé d'études piscicoles et zones humides » de Régis Fontaine,
Contrat de rivières Seille à Arlay (39).

Jeudi 5 avril : Comité de Bassin Rhône Méditerranée : Comité d'Agrément à Lyon.

Mardi 10 avril : Rendez vous avec l'entreprise Securitas concernant le contrat alarme intrusion.

Jeudi 12 avril : Initiation pêche du Silure assurée par Sébastien François, stagiaire de la Fédération, à M. Gillot, M. Vernay et M. Peulet du Conseil Général de Saône et Loire,
Contrat de rivières Chalonnais - Rendu de l'étude piscicole par J. Maupoux,
Rendez vous avec le Directeur Régional du Crédit Agricole pour suivi des comptes.

Dimanche 15 avril : Assemblée Générale de la Fédération de pêche de l'Yonne.

Lundi 16 avril : Rendez vous avec l'entreprise Berry Graphics pour le lancement des divers panneaux (« Parcours & Environnement » Ecluse, No-Kill, ...),
Communauté de Commune Mâconnais Val de Saône concernant la gravière de Fleurville, représentés par J. Maupoux et T. Breton.

Vendredi 20 avril : Conseil d'Administration de la Fédération.

Mardi 24 avril : Rendez vous avec le Crédit Agricole concernant l'affaire ARFPB,

Mercredi 25 avril : Rendez vous avec Monsieur Panier et le Notaire à l'étang de Beauchamp pour la vente du Moulin,
Réunion d'information avec les clubs carapistes de Saône et Loire, accompagné de J. Maupoux.

Jeudi 26 avril : Rendez vous avec le Conseil Général de Saône et Loire concernant l'Etang de Pontoux, accompagné de R. Chassignol.

Vendredi 27 avril : Réunion membres de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté (URBFC).

Samedi 28 avril : Assemblée Générale de l'Union Régionale Bourgogne Franche Comté (URBFC) accompagné de J. Chatot.

Mardi 1^{er} mai : Concours de pêche CD 71 à Chalon sur Saône.

Jeudi 3 mai : Réunion à la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF) concernant l'accord cadre FNPF/Agence de l'eau,
Rendez vous avec M. Fichet de l'AAPPMA de Rancy concernant la mise en place du parcours No-kill Vieille Seille, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 4 mai : Rendez vous avec le Journal de Saône et Loire concernant la pub pour l'ouverture de la pêche des carnassiers.

Lundi 7 mai : Rendez vous avec M. Andres de la Chambre de Commerce et d'Industrie concernant le guide tourisme « Pêche et Tourisme en Saône et Loire ».

Mercredi 9 mai : Rendez vous avec l'AAPPMA de Romenay.

Lundi 14 mai : FNPF : Commission budget et suivi financier à Paris.

Mardi 15 mai : Conseil d'Administration de la FNPF,
Contrat de rivières Doubs - Comité Technique, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 30 mai : Réunion à la Préfecture de Saône et Loire concernant les nitrates,
Contrat Territorial Arroux à Autun, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 31 mai : Obsèques de Monsieur Gilbert Desvignes, Vice président de la Fédération.

Samedi 2 juin : Concours de pêche à Mâcon,
Fête de l'eau à Gueugnon,
Concours de pêche à Blanzay,
Inauguration du Carpodrome du Bois du Leu.

Dimanche 3 juin : Fête de la pêche à Autun.

Lundi 4 juin : Contrat de rivières du Chalonnais – Commission thématique dynamique alluviale, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 6 juin : Comité Syndical de l'EPTB à Lons le Saunier.

Jeudi 7 juin : Rendez vous avec M. Massa d'Axa Assurances.

Vendredi 8 juin : Remise de diplôme de l'école de pêche de Blanzay.

Samedi 9 juin : Challenge à Mâcon.

Mercredi 13 juin : Rendez vous à la Mairie de Mâcon concernant les futurs plans d'eau de la commune.

Jeudi 14 juin : Rendez vous avec un représentant de l'Entreprise Canon,
Rendez vous avec M. Massa d'Axa Assurances.

Samedi 16 juin : Concours de pêche à Toulon sur Arroux,
Concours de pêche au Breuil.

Dimanche 17 juin : Concours de pêche à Epinac.

Lundi 18 juin : Rendez vous à l'Etang de Beauchamp avec l'entreprise Adage pour les délimitations de parcelle dans le cadre de la vente du moulin,
Réunion de la garderie.

Mardi 19 juin : Rendez vous à la Mairie de Mâcon concernant les modifications des futurs étangs de la commune,

Mercredi 20 juin : Commission de la Caisse de Compensation à la Fédération.

Jeudi 21 juin : Contrat de rivières Mâconnais – Projet sur la Mouge, représenté par J. Maupoux.

Samedi 23 juin : Assemblée Générale du SNSAPL (Syndicat National des Structures Associatives de la Pêche de Loisir) à Paris,
18h : Conseil d'Administration de la Fédération Nationale.

Dimanche 24 et lundi 25 juin : Assemblée Générale et Congrès de la Fédération Nationale.

Lundi 25 juin : Réunion Groupe Ecrevisses Bourguignon à Saint Brisson, représenté par J. Maupoux.

Mardi 26 juin : Rendez vous avec le Journal de Saône et Loire pour publication d'un article sur l'augmentation du coût de la CPMA en 2013.

Mercredi 27 juin : KPMG contrôle budgétaire.

Jeudi 28 juin : KPMG contrôle budgétaire,
Comité de pilotage Sornin, représenté par R. Chassignol,
18h : Remise de diplôme suite à la formation aux premiers secours à Digoin.

Vendredi 29 juin : Réunion SINETA – Contrat Territorial Arroux, représenté par J. Maupoux.

Samedi 30 juin : Rendez vous avec l'AAPPMA de Saint Germain du Bois – Validation Atelier Pêche Nature,
Concours de pêche à Montchanin.

Dimanche 1^{er} juillet : Concours de pêche à Digoin.

Lundi 2 juillet : Participation entretien d'embauche candidats remplacement poste de Régis Fontaine (EPTB) à Dijon.

Mardi 3 juillet : Rendez vous avec le Président de l'AAPPMA de Marmagne, accompagné de J. Maupoux et A. Mercier.
Rendez vous avec l'AAPPMA de Rully concernant le classement de l'Etang de Marchefontaine, accompagné de J. Maupoux,
16h : Rendez vous avec M. Chenaud du Crédit Agricole.

Mercredi 4 juillet : Rendez vous avec M. Marcaire de KPMG : Préparation contrôle budgétaire,
Réunion de chantier pour l'aménagement de la voie bleue à Fleurville.

Jeudi 5 juillet : Réunion Chambre d'Agriculture « l'avenir en confiance »,
EPTB : Comité de pilotage plats de Saône à Mâcon représenté par R. Chassignol.

Vendredi 6 juillet : Conseil d'Administration de la Fédération.

Samedi 7 juillet : Concours de Pêche à Charolles.

Mercredi 11 juillet : Contrat de Rivière Seille – Comité de Pilotage à Saint Germain du Bois, représenté par J. Maupoux.

Samedi 14 juillet : Concours de Pêche à Montceau les Mines.

Dimanche 15 juillet : Concours de pêche à Sagy.

Mardi 17 juillet : Rendez vous avec le Président de l'AAPPMA de Cuisery, accompagné de R. Chassignol et J. Maupoux, Rendez vous à la Fédération de Pêche de l'Ain pour le projet de poste animateur pêche, accompagné de R. Chassignol.

Mercredi 18 juillet : Rendez vous avec la direction du Groupe RISO concernant le contrat copieur.

Jeudi 19 juillet : Visite station de lavage de la Cave Coopérative de Lugny.

Samedi 21 juillet : Concours de pêche à Saint Germain du Plain,
Concours de pêche enfants à Louhans,
Visite du stand des pêcheurs amateurs aux engins et filets à Branges.

Dimanche 22 juillet : Concours de pêche à Chalon sur Saône.

Lundi 23 juillet : EPAVAL – Aménagement voie Bleue Fleurville-Tournus à Montbellet.

Mardi 24 à jeudi 27 juillet : Pêches électriques Interfédérales sur la Loue (Doubs), T. Breton, T. Vautrin, J. Maupoux et R. Chassignol.

Mercredi 25 juillet : Rendez vous avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour le Guide « Pêche & Tourisme en Saône et Loire ».

Jeudi 26 juillet : Visite de terrain pour les pêches électriques sur la Loue (Doubs).

Samedi 28 juillet : Inauguration du Carpodrome de Paray le Monial.

Dimanche 29 juillet : Remise de prix enduro Carpe Torcéenne.

Mardi 31 juillet : Rendez vous avec les animateurs pêche de la Fédération de Pêche de l'Ain, représenté par R. Chassignol,
Visite de terrain suite à pollution à Gueugnon,
Visite de terrain suite à mortalité piscicole à Toulon sur Arroux,
Inauguration du magasin Poissons Rouges à Paray le Monial.

Samedi 4 août : Remise de prix Carp Alliance à Chalon sur Saône,
Brocante des pêcheurs à Montchanin.

Dimanche 5 août : Concours de pêche à Monceau les Mines en faveur de l'association « Tous pour Lilou ».

Vendredi 10 août : Rendez vous avec l'AAPPMA du Breuil.

Dimanche 19 août : Concours de pêche à Montceau les Mines.

Mercredi 22 août : Groupe de Travail Cormoran à la DDT de Saône et Loire, accompagné de G. Mamessier, C. Large, F. Laval et T. Vautrin.

Samedi 25 août : Fête de la ruralité à Saint Usuge, stand de la Fédération tenu par T. Vautrin et T. Breton.

Dimanche 26 août : Concours de pêche à Montceau les Mines,
Concours de pêche à Saint Léger sur Dheune.

Jeudi 30 août : Rendez vous avec M. Forêt, directeur de l'EPTB concernant le poste de R. Fontaine.

Samedi 1^{er} septembre : Concours de pêche à Varenne l'Arconce,
Concours de pêche à Ciry le Noble.

Dimanche 2 septembre : concours de pêche à Mâcon.

Samedi 8 septembre : Concours de pêche à Genelard,
Remise de prix concours handi- pêche à Blanzly.

Dimanche 9 septembre : Concours de pêche à Paray le Monial,
Concours de pêche au Breuil.

Lundi 10 septembre : Réunion de la garderie concernant le suivi des pollutions viticoles, Réunion URBFC (Union Régionale Bourgogne Franche-Comté) sur la mise en place d'une étude silure à Dijon, représenté par R. Chassignol,
Rendez vous avec le Conseil Général concernant la gestion de l'Etang de Pontoux, accompagné de D. Pageaux.

Mercredi 12 septembre : Union Viticole et FDSEA71 – Echanges accord cadre à Davayé, accompagné de J. Maupoux,
Rendez vous avec l'AAPPMA d'Etang sur Arroux concernant le statut de l'étang d'Aizy, accompagné de J. Maupoux et A. Mercier.

Vendredi 14 septembre : Comité de Bassin Rhône Méditerranée Corse – Séance Plénière à Lyon.

Lundi 17 septembre : Réunion « Biodiversité » - Grand Chalon.

Mardi 18 septembre : Signature du Contrat de rivières du Beaujolais à Saint Etienne des Oullières.

Mercredi 19 septembre : Visite de terrain au Chatelet avec la Mairie d'Autun concernant le projet parcours truite de l'étang des Cloix.

Jeudi 20 septembre : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques).

Samedi 22 septembre : Inauguration voie bleue Fleurville-Tournus à Tournus, représenté par B. Pichet.
Assemblée Générale de l'EHGO à Paris.

Dimanche 23 septembre : Concours Forum pêche à Mâcon.

Mercredi 26 septembre : Visite de terrain, alevinage d'ombres à Autun.

Jeudi 27 et vendredi 28 septembre : Pêches électriques interfédérales dans le Jura (T. Breton, T. Vautrin, D. Pageaux, J. Maupoux et R. Chassignol).

Samedi 29 septembre : Concours carpe au Carpodrome du Bois du Leu, Saint Vallier.

Dimanche 30 septembre : Concours Float-Tube à Mâcon.

Lundi 1^{er} octobre : Rendez vous avec l'Imprimerie Monterrat.

Mardi 2 et mercredi 3 octobre : Conseil d'Administration de la Fédération Nationale à Paris.

Mercredi 3 octobre : Formation Ventes de carte de pêche sur Internet à Dijon, V. Petit et T. Buy.

Jeudi 4 octobre : Assemblée Générale de Bassins : Seille, Saône, Doubs, Grosne.

Vendredi 5 octobre : Assemblée Générale de Bassins : Bourbince, Dheune.

Samedi 6 octobre : Assemblée Générale de Bassins : Arconce, Arroux, Loire, Sornin.

Dimanche 7 octobre : Finale de la Coupe Fédérale à Montchanin.

Mardi 9 octobre : Rendez vous avec le Crédit Agricole, accompagné de V. Petit,
EPTB - Comité de pilotage – Plan Saône à Mâcon, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 10 octobre : Rendez vous avec M. Labrande, avocat Ecolo-Droit, proposition formation.

Jeudi 11 octobre : Rendez vous avec l'AAPPMA de Crêches sur Saône, projet de mise en place depositaire sur Internet.

Vendredi 12 octobre : Réunion de chantier RCEA à Saint Remy, accompagné de J. Maupoux.

Mercredi 17 octobre : Réunion aménagement de la Gravière de Fleurville à Lugny, représenté par J. Maupoux et T. Breton.

Jeudi 18 octobre : Rendez vous avec la Chambre de Commerce et d'Industrie à Ecuisses concernant le Guide « Pêche & Tourisme en Saône et Loire ».

Dimanche 21 octobre : Challenge Philippe Sempeski à Ciry le Noble.

Lundi 22 octobre : Rendez vous avec l'AAPPMA de Mâcon, projet de mise en place depositaire sur Internet.

Jeudi 25 octobre : Départ de Madame LE HY à la Préfecture de Saône et Loire.

Vendredi 26 octobre : Conseil d'Administration du comité du Lac de la Sorme, accompagné de A. Mercier.

Lundi 5 novembre : Rendez vous à la mairie de Mâcon concernant les futurs plans d'eau.

Mardi 6 novembre : URBFC (Union Régionale Bourgogne Franche Comté) – Etude Silure à Dijon, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Mercredi 7 novembre : Signature contrat de rivière Grosne à Massilly.

Jeudi 8 novembre : Rendez vous à Forum Pêche à Mâcon, projet de mise en place système dépositaire sur Internet, accompagné de T. Buy,
Rendez vous avec Carp Alliance.

Vendredi 9 novembre : Réception des travaux (poste PMR) à la Truchère, accompagné de J. Maupoux.

Mardi 13 novembre : Conférence de Bassin – Accord Cadre Agence Eau/FNPF à Lyon, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Mercredi 14 novembre : réunion d'information des gardes pêche particuliers de Saône et Loire assurée par les Agents de développement de la Fédération,
Comité de pilotage de la gravière de Fleurville à Lugny, représenté par J. Maupoux.

Mardi 20 novembre : Rendez vous avec F. LAVAL, préparation Assemblée Générale des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets.

Mercredi 21 novembre : Table Ronde du Comité de la Sorme à la Mairie des Bizots, accompagné de A. Mercier.

Jeudi 22 et vendredi 23 novembre : KPMG – Préparation Budget.

Dimanche 25 novembre : Assemblée Générale des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets à la Fédération de Saône et Loire.

Mardi 27 novembre : Rendez vous avec le Groupe Riso, contrat copieur,
Obsèques de Monsieur Roger CARRIER, ancien administrateur de la Fédération.

Mercredi 28 novembre : Comité de Pilotage du Contrat de rivières Seille à Savigny en Revermont, représenté par J. Maupoux,
Rendez vous avec M. Marcaire de KPMG, préparation Commission des Finances, avec le Trésorier Fédéral.
Inauguration Fédération de Pêche de la Nièvre à Nevers.

Vendredi 30 novembre : Commission des Finances et Conseil d'Administration de la Fédération.

Dimanche 2 décembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Montchanin.

Samedi 1^{er} décembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Gênelard, représenté par A. Fourier.

Lundi 3 décembre : Rendez vous avec l'Avocat qui suit l'affaire Théméroil à la Mairie de Saint Ambreuil.

Mardi 4 décembre : Contrat Territorial Arconce – réunion pour l'aménagement du Moulin de Lugny les Charolles, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 5 décembre : Comité d'agrément du bassin Rhône Méditerranée à Lyon.

Jeudi 6 décembre : Comité Départemental de l'Eau à la Préfecture de Saône et Loire, accompagné de J. Maupoux,
Contrat de Rivière Doubs – Comité Territorial de la Basse Vallée du Doubs à Pierre de Bresse, représenté par M. Inselin.

Vendredi 7 décembre : Contrat de Rivière du Sornin – Comité de l'Eau à Charlieu (42), représenté par R. Chassignol,

Samedi 8 décembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Saint Vallier.

Mercredi 12 décembre : Réunion du Comité de la Sorme à Blanzay, représenté par A. Fourier et A. Mercier.

Jeudi 13 décembre : Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Basse Vallée de la Seille » à Jouvençon, représenté par J. Maupoux.

Samedi 15 décembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Palinges, représenté par A. Fourier.

Dimanche 16 décembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Charbonnat sur Arroux, représenté par A. Fourier.

Lundi 17 décembre : Contrat de Rivière Dheune - Comité de Pilotage Continuité Ecologique du Moulin Martin à Paris l'Hopital, représenté par R. Chassignol.

Mardi 18 décembre : Mise en place et formation au système de ventes en ligne aux Etablissements Laforest à Gueugnon et au Bureau de Tabac Perraudin à Palinges, accompagné de T. Buy,
Comité de Pilotage Bourbince à Montceau les Mines, représenté par A. Mercier.

Mercredi 19 décembre : Rendez-vous avec le Notaire en charge de la vente du Moulin de l'étang Beauchamp à Digoïn.

Jeudi 20 décembre : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques).

Vendredi 21 décembre 2012 au Jeudi 3 janvier 2013 : Fermeture annuelle de la Fédération.

ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2008

Années	Vignettes CPMA						Vignette EHGO	Cotisations							
	CPMA Majeure	Engins et Filets Amateurs	CPMA Mineure	CPMA Vacances	CPMA Journalière	CPMA Femme		Affiliation Majeure	Affiliation Mineure	Affiliation Femme	Affiliation Découverte - 12 ans	Affiliation Journalière	Affiliation Vacances	Compensation Majeure	Compensation Journalière
2008	23 821	227	2 584	1 211		1 478	6 241	24 486	2 565	1 518	4 162		1 331	24 293	
2009	22 461	209	2 495	1 358		1 504	6 052	23 065	2 420	1 501	3 908		1 583	22 877	
Variation	-1 360	-18	-89	147		26	-189	-1 421	-145	-17	-254		252	-1 416	
2008/2009	-5,71%	-7,93%	-3,44%	12,14%		1,76%	-3,03%	-5,80%	-5,65%	-1,12%	-6,10%		18,93%	-5,83%	
2010	21 282	194	2 749	1 261	2 197	1 524	6 804	21 991	2 753	1 523	4 088	2 250	1 495	21 815	2 250
Variation	-1 179	-15	254	-97		20	752	-1 074	333	22	180		-88	-1 062	
2009/2010	-5,25%	-7,18%	10,18%	-7,14%		1,33%	12,43%	-4,66%	13,76%	1,47%	4,61%		-5,56%	-4,64%	
2011	21 331	184	3 115	1 600	2 673	1 633	7 255	22 027	3 076	1 633	4 792	2 755	1 774	21 847	2 755
Variation	49	-10	366	339	476	109	451	36	323	110	704	505	279	32	505
2010/2011	0,23%	-5,15%	13,31%	26,88%	21,67%	7,15%	6,63%	0,16%	11,73%	7,22%	17,22%	22,44%	18,66%	0,15%	22,44%
2012	21 066	174	3 239	1 734	4 018	1 662	7 558	21 626	3 189	1 663	5 385	4 099	1 864	21 441	4 099
Variation	-265	-10	124	134	1 345	29	303	-401	113	30	593	1 344	90	-406	1 344
2011/2012	-1,24%	-5,43%	3,98%	8,38%	50,32%	1,78%	4,18%	-1,82%	3,67%	1,84%	12,37%	48,78%	5,07%	-1,86%	48,78%

Concernant les résultats de 2010 à 2012 :

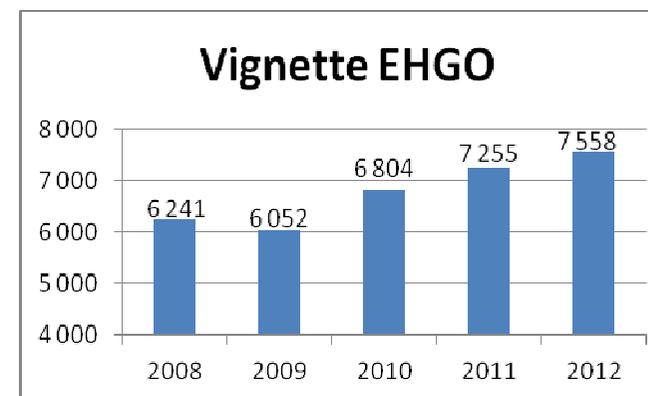
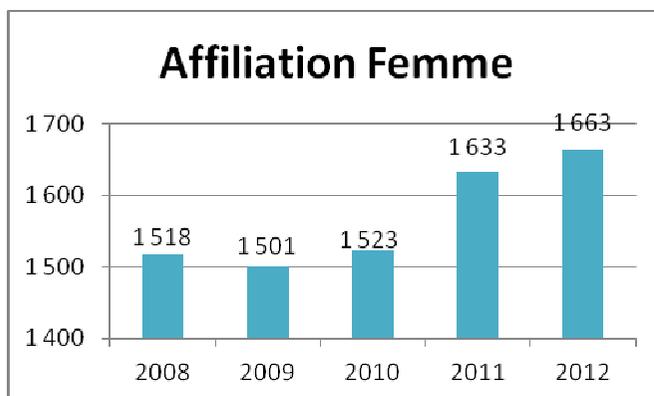
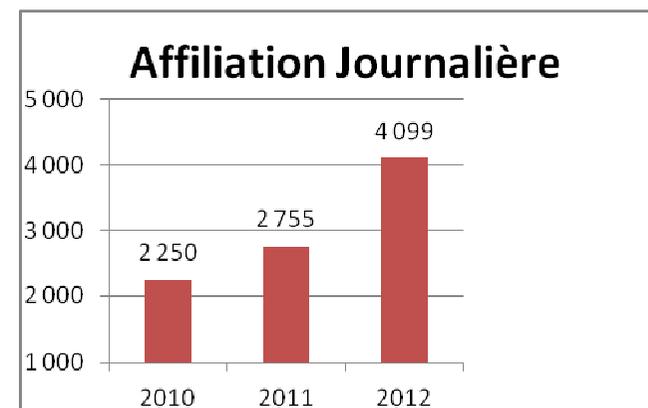
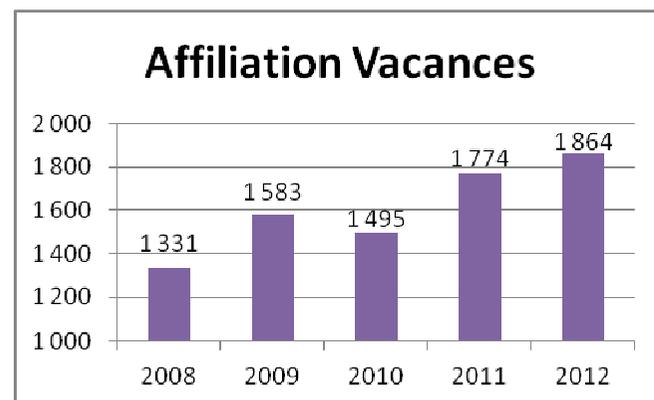
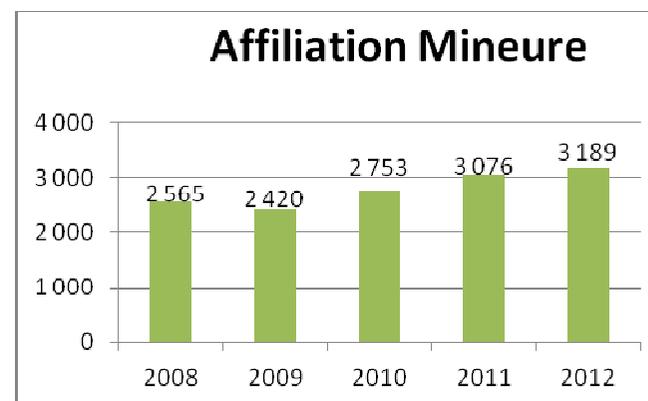
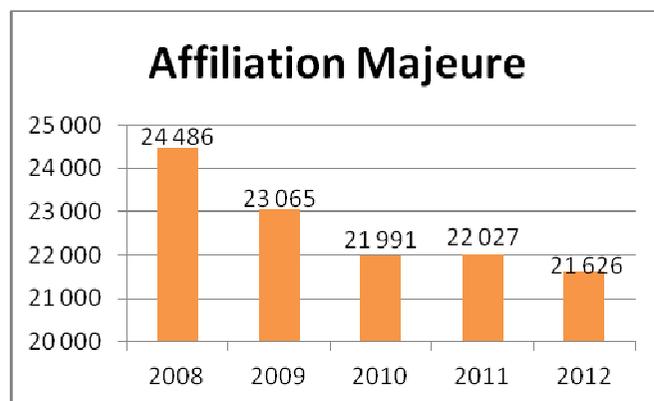
CPMA Majeure : sont comprises les CPMA Majeure apposées sur les cartes Fédérales ainsi que les CPMA Majeure intégrées à la Carte Interfédérale EHGO.

Affiliation Majeure : sont comprises les Cotisations d'affiliation Majeure Carte Fédérale + Cotisations d'affiliation Majeure Carte Interfédérale EHGO.

Vignette EHGO : sont comprises les Vignettes EHGO intégrées à la Carte Interfédérale EHGO + Vignette EHGO (25€).

Les ventes de cartes sur internet sont également comprises dans les résultats des ventes de 2010 à 2012.

GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO depuis 2008



VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET

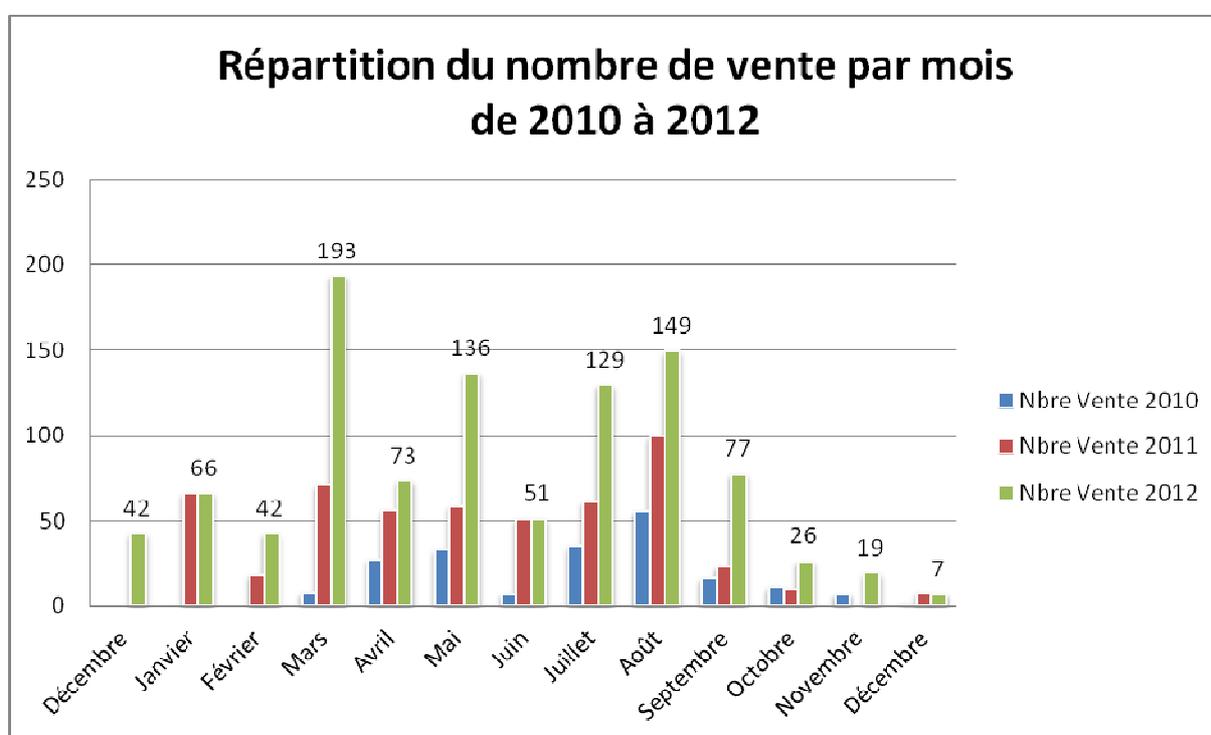
(Site de l'EHGO en 2010 et 2011 et site de la FNPF depuis 2012)

Evolution des 3 années de ventes de carte de pêche en ligne (2010 à 2012)

Nombre de cartes vendues :

	2010	2011	2012
Ventes totales sur Internet	200	485	1010
Part des ventes Internet sur ventes totales	0,61%	1,34%	2,67%

33,79 % des adhérents 2011 ont renouvelés leur adhésion par Internet en 2012.



Nombre d'adhérents uniques : 930

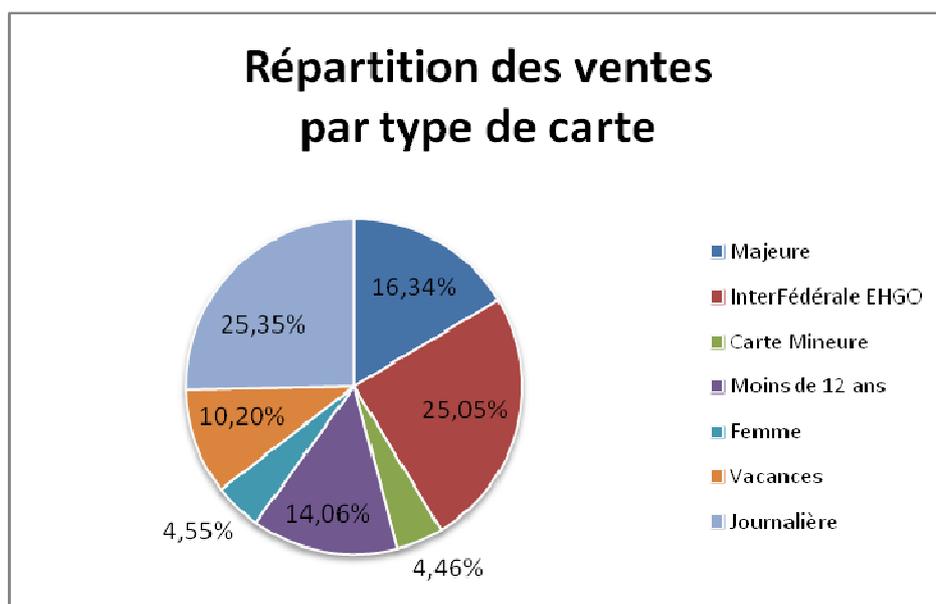
54 pêcheurs ont acheté plusieurs cartes.

- 38 en ont acheté 2,
- 10 en ont acheté 3,
- 4 en ont acheté 4,
- 2 en ont acheté 6.

68 AAPPMA ont vendues 1 ou plusieurs cartes sur Internet en 2012, seule 2 AAPPMA présentes sur le site n'ont pas vendues de carte de pêche.

Répartition des ventes par type de carte :

	Majeure	Interfédérale EHGO	Carte Mineure	Moins de 12 ans	Femme	Vacances	Journalière
Ventes 2010	50	24	7	16	8	25	70
Ventes 2011	98	119	32	44	27	70	95
Variation 2010/2011	+ 96 %	+ 396 %	+ 357 %	+ 175 %	+ 238 %	+ 180 %	+ 36 %
Ventes 2012	165	253	45	142	46	103	256
Variation 2011/2012	+ 68,37 %	+ 112,61 %	+ 40,63 %	+ 222,73 %	+ 70,37 %	+ 47,14 %	+ 169,47 %

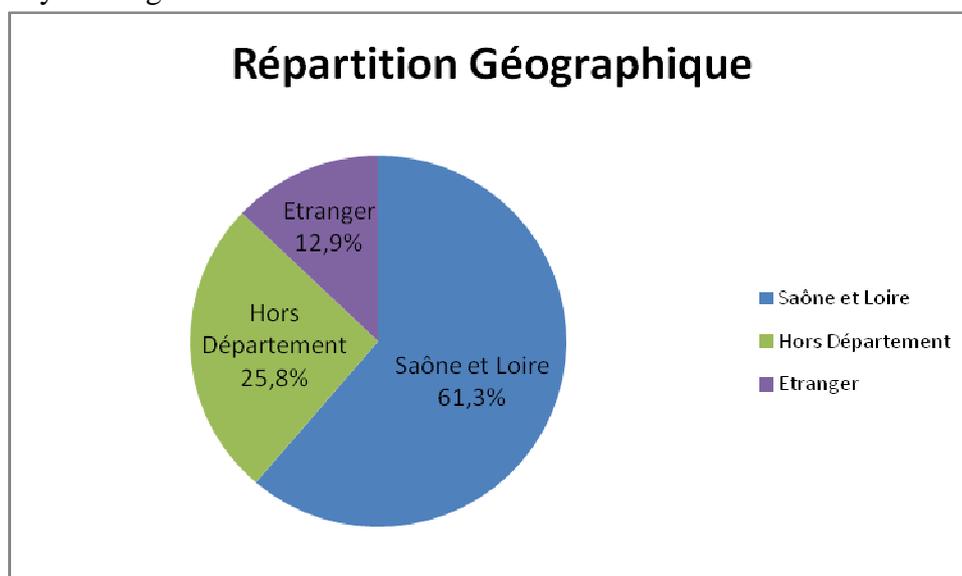


Répartition Géographique des Adhérents

Saône et Loire : 570

Autres Départements : 240

Pays Etrangers : 120



Part des ventes internet par AAPPMA

Rang	ASSOCIATIONS	Ventes Totales (Papier + Internet)	Ventes Internet	Part des ventes internet
1	PONTANEVAUX	135	24	17,78%
2	IGUERANDE	165	27	16,36%
3	ANZY-LE-DUC	37	5	13,51%
4	SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF	90	11	12,22%
5	SAINT-IGNY-DE-ROCHE	125	15	12,00%
6	SAINTE-CECILE	77	8	10,39%
7	SAINT-MAURICE DE SATONNAY	275	21	7,64%
8	ECUISSSES	137	10	7,30%
9	SALORNAY-SUR-GUYE	373	27	7,24%
10	ANOST	64	4	6,25%
11	CHAUFFAILLES	99	6	6,06%
12	SAINT YAN	173	10	5,71%
13	LA CLAYETTE	174	10	5,75%
14	LA CHAPELLE-SOUS-DUN	70	4	5,71%
15	CUISERY	542	29	5,35%
16	LUCENAY-L'EVEQUE	206	11	5,34%
17	GERGY	426	22	5,16%
18	PRISSE	207	10	4,83%
19	PIERRE-DE-BRESSE	705	32	4,54%
20	TRAMAYES	178	8	4,49%
21	EPINAC	270	12	4,44%
22	VARENNE L'ARCONCE	351	15	4,27%
23	DOMMARTIN-LES-CUISEAUX	495	21	4,24%
24	CLUNY	688	29	4,22%
25	TOURNUS	875	34	3,89%
26	MARMAGNE	583	22	3,77%
27	CHAROLLES	418	15	3,59%
28	OUDRY	153	5	3,27%
29	ETANG-SUR-ARROUX	307	10	3,26%
30	SAINTE-CROIX	215	7	3,26%
31	CHARNAY-LES-CHALON	63	2	3,17%
32	CHALON-SUR-SAONE	4 838	148	3,06%
33	SAINT-AMBREUIL	589	18	3,06%
34	RULLY	101	3	2,97%
35	SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN	692	20	2,89%
36	BOURBON-LANCY	638	18	2,82%
37	MACON	2 304	64	2,78%

Rang	ASSOCIATIONS	Ventes Totales (Papier + Internet)	Ventes Internet	Part des ventes internet
38	MONTCHANIN	531	14	2,64%
39	BLANZY	326	8	2,45%
40	TOULON-SUR-ARROUX	213	5	2,35%
41	DIGOIN	1 259	27	2,14%
42	PARAY-LE-MONIAL	785	16	2,04%
43	CHAGNY	890	18	2,02%
44	RANCY	255	5	1,96%
45	MARCIGNY	416	8	1,92%
46	LE BREUIL	388	7	1,80%
47	AUTUN	1 171	20	1,71%
48	VERDUN-SUR-LE-DOUBS	1 954	33	1,69%
49	CIRY-LE-NOBLE	430	7	1,63%
50	PERRECY-LES-FORGES	250	4	1,60%
51	SAINT-GERMAIN-DU-BOIS	704	10	1,42%
52	SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE	287	4	1,39%
53	GUEUGNON	911	12	1,32%
54	BELLEVESVRE	159	2	1,26%
55	MONTCEAU-LES-MINES	2 208	26	1,18%
56	CHARBONNAT-SUR-ARROUX	92	1	1,09%
57	DENNEVY	188	2	1,06%
58	ORMES	388	4	1,03%
59	LE CREUSOT	1 064	10	0,94%
60	ROMENAY	223	2	0,90%
61	LOUHANS	1 852	15	0,81%
62	LUGNY	278	2	0,72%
63	PALINGES	284	2	0,70%
64	SAINT-VALLIER	449	3	0,67%
65	SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE	168	1	0,60%
66	SAINT-USUGE	168	1	0,60%
67	GENELARD	240	1	0,42%
68	CRECHES-SUR-SAONE	788	3	0,38%
69	CHASSIGNY-SOUS-DUN	64	0	0,00%
72	SAGY	220	0	0,00%
70	CHATENOY-LE-ROYAL	79	0	0,00%
71	MELLECEY	132	0	0,00%
73	PECHEURS AMATEURS AUX ENGIS	174	0	0,00%
	TOTAL	37 826	1 010	2,67%

Non présentes sur internet

SYNTHESE DES ALEVINAGES

Etat des Alevinages en poissons blancs et carnassiers

Espèces	Poids kg	Nombre	Coût
Carpe	8 662,80	75	15 405,72 €
Alevins de Carpe		1 682	1 682
Gardon	9 163,00		35 518,91 €
Goujon	2,00		38,00 €
Tanche	1 502,00	66	6 168,10 €
Poissons Blancs	840,00		3 055,15 €
Total Blancs	20 169,80	1 823	61 867,88 €
Black-Bass	247,00	328	3 900,01 €
Alevins de Black-Bass		1 500	1 103,00 €
Brochet	4 535,50	205	41 441,23 €
Alevins de Brochet		3 300	1 434,40 €
Estivaux de Brochet		500	250,00 €
Perche	585,00		4 053,93 €
Sandre	644,00		9 222,36 €
Juvénile de Sandre		300	300,00 €
Total Carnassiers	6 011,50	6 133	61 704,92 €
Totaux Blancs/Carnassiers	26 181,30	7 956	123 572,80 €

Etat des Alevinages en Truites

Espèces	Poids kg	Nombre	Coût
Truite Arc en Ciel	13 277,50	33	62 526,89 €
Trute Fario	5 869,00		39 417,01 €
Alevins de Truite Fario		5 000	450,00 €
Truitelle Fario	13,5		190,35
Truite Golden	16,00		87,20 €
Ombret		1 500	1 575,00 €
Saumon de Fontaine	3,00		16,35 €
Totaux Truites	19 179,00	6 533	104 262,80

Etats réalisés grâce aux Procès Verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement ou données transmises par 64 AAPPMA.

(Les alevinages des AAPPMA d'Anzy le Duc, Charnay les Chalons, Charolles, Lugny, Paray le Monial, Saint Bérain sur Dheune, Sainte Cécile, Saint Germain du Bois et Saint Yan ne sont pas intégrés à cette synthèse)

ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION

Activité exprimée en nombre de jours

Désignation des tâches	T. BRETON	A. MERCIER	D. PAGEAUX	T. VAUTRIN	TOTAUX
SURVEILLANCE GENERALE : <i>contrôle auprès des pêcheurs (cartes, modes de pêche, captures...)</i>	120	80	98	125	423
CONTRÔLE SPECIFIQUE DU BRACONNAGE : <i>sur des faits signalés ou des remarques sur le terrain laissant supposer des modes de pêches illicites</i>	3	0	2	3	8
CONTRÔLE SPECIFIQUE DE POLLUTION : <i>Constat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués.</i>	7	3	4	4	18
ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT : <i>déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie</i>	5	7	5	8	25
PÊCHE SCIENTIFIQUE : <i>Participation avec l'ONEMA</i>	0	0	0	0	0
RUISSEAUX - PEPINIERS : <i>exploitation de sites, enlèvements des indésirables ou "nuisibles", récupérations des alevins, transfert dans un cours d'eau plus important.</i>	1	0	0	0	1
SAUVETAGE : <i>pêche électrique en cas de mise en assec du cours d'eau, canal ou plan d'eau naturel ou artificiel.</i>	3	4	5	4	16
INVENTAIRE OU SONDAGE : <i>pêche électrique d'études des peuplements piscicoles pour SDVP, enquête pour administration, association ou autres ; recherche d'impact de pollution.</i>	14	6	11	19	50
ETANGS : <i>vidange, mise en charge, nettoyage, inspection, amendement de plan d'eau d'association, Fédération ou autres.</i>	2	12	30	5	49
AUTRES ACTIVITES TECHNIQUES : <i>Marquage de poissons, études hydro biologiques, analyses diverses, examen de frayère, aménagement de cours d'eau, comptage de cormorans,...</i>	0	0	6	0	6
ENQUÊTES : <i>à la demande des pouvoirs publics, du Président Fédéral, de l'ONEMA, ou autres, création de plan d'eau, de pisciculture ; collecte de données, réunion d'aménagement de cours d'eau.</i>	4	4	13	6	27
INFORMATION, ANIMATION, EXPOSITION : <i>intervention en milieu scolaire ou para-scolaire ; école ou stage de pêche.</i>	11	14	8	3	36
TRAVAIL DE BUREAU : <i>rédaction de rapport, procès verbaux ; réunion garderie ou chantier.</i>	57	90	36	42	225
FORMATION : <i>donnée ou reçue à l'occasion de stage.</i>	1	2	6	1	10
CONGES ANNUELS (Vacances Légales)	25	26	31	29	111
MALADIE OU ACCIDENT DU TRAVAIL	0	0	0	0	0
ACCIDENT DU TRAVAIL	0	0	0	0	0
REPOS LEGAL HEBDOMADAIRE	94	106	99	106	405
JOURS FERIES	9	9	9	9	36
RECUPERATION	10	3	3	2	18
CONGES EXCEPTIONNELS (Mariage, Naissance, Décès)	0	0	0	0	0

PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS

	agents de développement de la Fédération	agents ONCFS	gardes particuliers d'AAPPMA	Gendarmerie Nationale	Total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	4		12		16
Pêche à la ligne pendant les heures d'interdiction	9		1		10
Pêche dans les eaux de 2ème catégorie piscicole pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet au moyen d'un procédé de pêche interdit	2		4		6
pêche en eau douce avec filet, engin ou instrument de pêche prohibé			1		1
Pêche dans une réserve de pêche			2		2
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé		1	1		2
Non respect des prescriptions fixées par arrêté préfectoral limitant le nombre de capture de salmonidés			1		1
Non respect des tailles légales de capture	1				1
	16	1	22	0	39

TRANSACTIONS AUX PROCES VERBAUX

	règlement amiable accepté	proposition amiable non réglée : transmission au tribunal compétent	règlement amiable non proposé : classement sans suite	traitement du procès verbal en cours	Total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	8	1	7		16
Pêche à la ligne pendant les heures d'interdiction.	6	4			10
Pêche dans les eaux de 2ème catégorie piscicole pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet au moyen d'un procédé de pêche interdit	3		3		6
pêche en eau douce avec filet, engin ou instrument de pêche prohibé			1		1
Pêche dans une réserve de pêche.	1	1			2
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	1			1	2
Non respect des prescriptions fixées par arrêté préfectoral limitant le nombre de capture de salmonidés	1				1
Non respect des tailles légales de capture	1				1
	21	6	11*	1	39

*pour les procès verbaux concernant des mineurs, un courrier de rappel de la réglementation a été envoyé – les procès verbaux non conformes (adresse erronée, erreur de rédaction) n'ont pu faire l'objet d'une proposition de transaction amiable.

LES ÉTUDES PISCICOLES

Etude piscicole et astacicole des cours d'eau du Chalonnais (bassin de la Corne)



Figure 1 : L'Orbize à Barizey, un secteur où subsiste la truite fario et l'écrevisse à pieds blancs

Dans le cadre des études préalables au Contrat des Rivières du Chalonnais, la Fédération de pêche a réalisé un diagnostic de l'état des peuplements piscicoles et astacicoles des cours d'eau du bassin de la Corne (Corne, Orbize, Thalie et Ratte). Cette étude débutée en 2011, s'est achevée au printemps 2012.

Les objectifs principaux de cette étude étaient les suivants :

- Réaliser un diagnostic de la qualité du peuplement piscicole des cours d'eau du bassin de la Corne, incluant notamment pour chaque station le calcul de l'Indice Poissons Rivière (IPR),
- Réaliser un inventaire des populations d'écrevisses à pattes blanches afin de cartographier leur aire de répartition

sur le territoire,

- Diagnostiquer, recenser les facteurs limitant des portions de cours d'eau les plus sensibles. Un programme d'action sera établi sur ces cours d'eau.

L'analyse piscicole a montré que, d'une manière générale, les espèces les plus sensibles vis-à-vis de la température, de la qualité d'eau et/ou des habitats sont les plus impactées : ainsi les espèces sensibles de la zone à truite (truite fario, chabot, lamproie de planer, vairons) ainsi que les espèces sensibles rhéophiles des zones intermédiaires (vandoise, barbeau fluviatile, hotu, lote, ...) se retrouvent fréquemment absentes ou en sous abondance.

Alors que les espèces sensibles sont affaiblies, les espèces plus tolérantes vis-à-vis des dégradations du milieu aquatique sont favorisées. Ainsi, les populations de loche franches, de chevesnes, de goujons, ... se retrouvent fréquemment en surabondance. On constate aussi une surabondance d'espèces des eaux calmes et chaudes (lénitophiles et thermophiles) telles que le gardon, le rotengle, les brèmes, le poisson chat, la perche soleil, ...

Parmi les 10 stations inventoriées, le calcul de l'Indice Poisson Rivières (IPR), indique qu'aucun peuplement piscicole ne peut être jugé comme étant de bonne ou de très bonne qualité. La meilleure note a été obtenue sur l'Orbize à BARIZEY avec une qualité piscicole jugée comme médiocre, malgré la présence de la truite fario. L'IPR des autres stations est mauvais ou très mauvais.

L'étude des populations d'écrevisses à pieds blanc a mis en évidence la très forte régression de cette espèce dans les rivières du Chalonnais. Réfugiées sur les petits affluents et les zones amont, ces populations relictuelles sont globalement peu étendues, morcelées et séparées les unes des autres par des barrières physiques et chimiques. Au total, 7 populations d'écrevisses à pieds blancs sont aujourd'hui connues dans le Chalonnais. La plus importante est celle située sur l'Orbize à CHATEL-MORON et BARIZEY où un linéaire de près de 3 km est colonisé par l'espèce.

3 secteurs jugés prioritaires ont aussi été étudiés. Sur l'Orbize en amont de Germolles (MELLECEY), les obstacles transversaux présents dans le lit mineur (44 au total) sont la principale perturbation affectant les peuplements piscicoles. Ces seuils constituent généralement un obstacle au déplacement des poissons, mais certains d'entre eux ont aussi un impact sur l'hydromorphologie (effet plan d'eau en amont des seuils). L'altération de la ripisylve dans les prés pâturés ainsi que le piétinement du lit par le bétail constituent deux autres problématiques importantes de ce tronçon.

Sur la Thalie en amont du Gué de la Nifette (FONTAINES), la principale perturbation est d'ordre morphologique : les berges sont uniformément hautes et raides, très peu végétalisées et constituées d'un matériau cohésif (argile et marnes) et le lit mineur est dégradé (modifications du tracé en plan et simplification des formes fluviales - rescindements de méandres).

La ripisylve apparaît aussi comme très altérée sur ce secteur où la Thalie borde de nombreuses parcelles cultivées. Le Canal du Centre a aussi probablement un impact en termes de réchauffement de l'eau sur la Thalie en raison de fuites et de la présence d'un ouvrage de décharge temporaire.

Enfin sur la Corne et la Thalie dans le Val de Saône, la principale perturbation recensée est l'altération de la morphologie du lit des cours d'eau : des recalibrages importants ont conduit à un surdimensionnement de leur lit mineur, les berges sont non fonctionnelles (présentant des formes banalisées, sans aucune diversité de morphologie) et on observe des modifications du tracé en plan et une simplification des formes fluviales. La ripisylve est aussi très dégradée dans le secteur étudié. Au niveau de la qualité de l'eau, plusieurs rejets d'origine domestiques et/ou industriels ont été identifiés presque tous dans la Thalie dans l'agglomération chalonnaise. Enfin, la présence de macro-déchets dans la Thalie est aussi une problématique récurrente dans ce secteur, avec comme principale source de pollution, la zone commerciale de la Thalie (Zone industrielle verte), à CHALON-SUR-SAONE et CHATENOY-LE-ROYAL. Les relevés de terrain dans ce secteur ont aussi permis de recenser plusieurs zones humides de fort intérêt piscicole : les plus intéressantes sont situées dans le bief de l'Anneau, un petit affluent de la Corne à LUX.

Un programme d'action a été élaboré sur ces cours d'eau prioritaires pour un montant total de 455000 €. Les objectifs principaux sont de restaurer la ripisylve sur les 3 secteurs prioritaires, de restaurer la continuité écologique sur l'Orbize en amont de Germolles (MELLECEY), d'améliorer les fonctionnalités de zones humides situées dans le Val de Saône et d'engager un programme de restauration physique de la Thalie en amont du Gué de la Nifette à FONTAINES.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), région Bourgogne (30 %), FNPF (12 %)

AAPPMA concernées : Chalon-sur-Saône, Rully, Mellecey, Châtenoy-le-Royal.

Suivi piscicole du bassin de la Bourbince (Etude qualité des eaux menés par le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagements de la Bourbince)

Jusqu'à ces dernières années le bassin de la Bourbince était peu ou pas couvert par les réseaux de mesures des acteurs du suivi de la qualité des cours d'eau, en particulier l'Agence de l'Eau Loire – Bretagne et la DREAL Bourgogne.

Dans le cadre de la préparation à la phase de diagnostic pour l'établissement d'un Contrat Territorial sur le Bassin Versant de la Bourbince et dans le cadre de la phase d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Arroux-Bourbince, le Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement de la Bourbince (SIEAB) a décidé de missionner plusieurs prestataires pour améliorer la connaissance et la qualité de ces cours d'eau.

Le bureau d'étude CESAME a ainsi réalisé une campagne de mesure de la qualité des eaux du bassin au cours de l'année 2011 (un suivi physico-chimique, un suivi des macropolluants, un suivi des micropolluants pesticides, un suivi des sédiments, un suivi hydrobiologique comprenant des Indices Biologiques Global Normalisés (IBGN) et des Indices Biologiques Diatomées (IBD)).

La Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a complété cette première analyse en réalisant une campagne de pêche électrique sur 16 stations ; les objectifs de cette étude piscicole étant de :

- déterminer des Indices Poissons Rivières,
- réaliser un état des lieux des populations piscicoles des cours d'eau du bassin de la Bourbince.

L'étude a été financée par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse, le Conseil Régional de Bourgogne, la Fédération Nationale pour la Pêche en France et la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

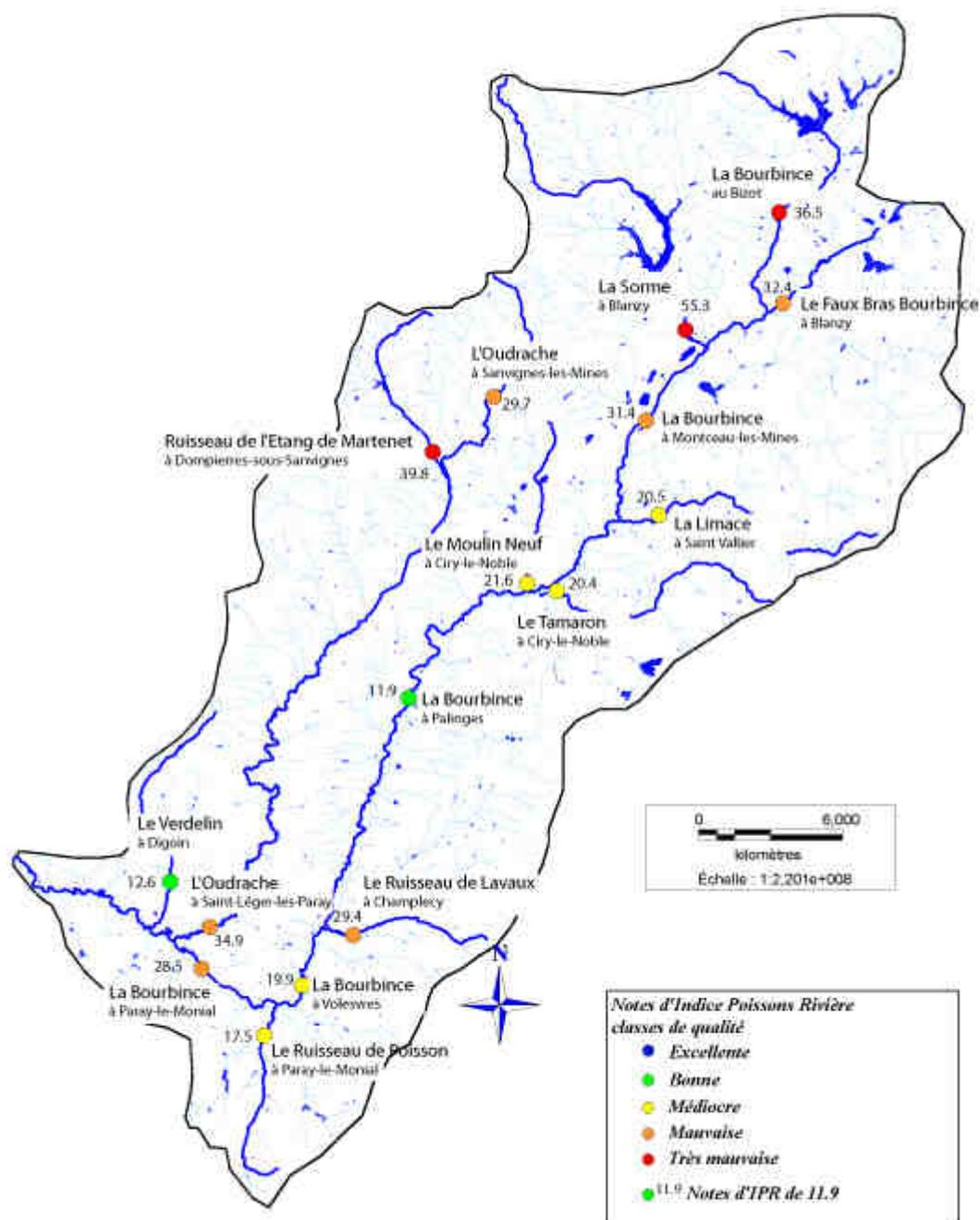
Les résultats de cette étude ont mis en évidence l'altération des peuplements piscicoles à l'échelle du bassin versant.

- En effet pour 88 % des stations d'inventaires, le peuplement piscicole présente des fonctionnalités non conformes avec plus de 55 % des stations où la situation est particulièrement préoccupante (Etat mauvais à très mauvais). - Seules deux stations (12%) se distinguent, celle de la Bourbince à Palinges et celle du Verdelin à Digoin où le peuplement piscicole observé était de bonne qualité piscicole.

Dans l'ensemble ce sont principalement les stations du secteur de la Communauté urbaine de Creusot Montceau, sur la partie amont du bassin qui sont principalement dégradées. Sur cette partie du bassin les cours d'eau restent encore très artificialisés (berges, lit, débit) et les problèmes de qualité d'eau demeurent.

Plus en aval de Saint Vallier la situation s'améliore même si les peuplements présentent encore des fonctionnalités piscicoles perturbées. Se situant en secteur plus rural, les principales perturbations sont liées au piétinement bovin, à l'absence de ripisylve et à l'implantation de plans d'eau. Sur certains secteurs, il subsiste encore des problèmes de qualité d'eau (la Limace, le Moulin Neuf).

Pour la partie la plus aval du Bassin, les problèmes de qualité d'eau et d'habitat demeurent en aval de Paray-le-Monial. Ce pourquoi les Indices Poisson Rivière indiquent de nouveau des qualités piscicoles mauvaises.



Cette étude met en lumière la sensibilité des poissons à l'altération des milieux aquatiques. Le travail important entrepris par le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement de la Bourbince doit permettre à l'avenir l'amélioration de la qualité des milieux et ainsi satisfaire les objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

Etude téléchargeable :

www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/Etudes/Rapport_etude_piscicole_BV_Bourbince_2011_v1.pdf

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Bourgogne

AAPPMA concernées : Blanzay, Saint-Vallier, Montceau-les-Mines, Ciry-le-Noble,

Suivi piscicole de frayères à brochet

Comme chaque année, la Fédération réalise un suivi de certaines frayères à brochet dans le département. Pour la première fois, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse a financé à hauteur de 50 % (dans le cadre de la convention cadre FPNP / agences de l'eau) les inventaires piscicoles en frayères réalisés en 2012 et la rédaction d'un compte-rendu sur les suivis réalisés en 2011 et 2012.

Voici ci-dessous la liste des zones humides inventoriées en 2011 et 2012 :

Bassin hydrographique	Cours d'eau	Nom du site	Commune	Date	Méthode de pêche	Surface échantillonnée
Loire	Arroux	Frayère des Chaintrés	Etang-Sur-Arroux	31/05/2011	Prospection complète	63 m ² (intégralité du site)
	Arroux	Frayère des Chaintrés	Etang-Sur-Arroux	13/06/2012	Pêche partielle par point	68 points soit 476 m ²
	Arroux	Brasmort du Bois Bouttenet	Thizy-sur-Arroux	31/05/2011	Prospection complète	700 m ² (intégralité du site)
	Arroux	Brasmort du Bois Bouttenet	Thizy-sur-Arroux	13/06/2012	Prospection complète	700 m ² (intégralité du site)
Saône	Saône/Seine	Corne de Vachon	La Truchère	19/05/2011	Pêche partielle par point	28 points soit 196 m ²
	Saône/Seine	Corne de Vachon	La Truchère	06/06/2012	Pêche partielle par point	48 points soit 336 m ²
	Saône	Frayère du Paquier de Gigny	Gigny-sur-Saône	14/06/2012	Prospection complète	1050 m ²
	Corne	Bief de l'Anneau	Lux	14/06/2012	Prospection complète	638 m ²
	Grosne	Baïsse de Cortembelin	Maisy	20/05/2011	Prospection complète	240 m ² (intégralité du site)
	Grosne	Brasmort du Bois d'Epinet	Sercy	20/05/2011	Prospection complète	270 m ²
	Seine	Bief Coas	Jouvençon	19/05/2011	Prospection complète	880 m ²
	Seine	Bief Coas	Jouvençon	06/06/2012	Prospection complète	2298 m ²
	Seine	Brasmort des Taureaux	Branges	19/05/2011	Prospection complète	350 m ²
	Vaïère	Frayère du Pont de la Barque	Louhans	29/05/2012	Prospection complète	1180 m ²
	Saône/Seine	Mare de la Chapelle	La Chapelle Thécé	19/05/2011	Prospection complète	480 m ² (intégralité du site)
	Saône/Seine	Baïsse du Moulin Chaussin	Montpont-en-Bresse	29/05/2012	Prospection complète	580 m ² (intégralité du site)

Le rapport indique que les conditions hydro-climatiques n'ont pas été favorables pour la reproduction du brochet sur la Saône en 2011 et en 2012 et sur l'Arroux en 2012 : en effet, les crues ont été un peu trop précoces (janvier) pour la montaison des géniteurs dans les zones humides. Sur l'Arroux en 2011, les conditions ont été meilleures avec une crue mi-mars qui a permis aux géniteurs d'accéder aux frayères et qui a permis de recharger les sites en eau. De même, l'absence de crue entre les mois d'avril et juin en 2011 sur Saône et sur l'Arroux, n'a pas permis, en cas de succès de la reproduction, aux alevins de brochet de retourner au cours d'eau. En 2012, au contraire, les conditions d'accès des alevins au cours d'eau ont été bonnes avec plusieurs hausses des niveaux d'eau à partir de mi-avril.

Les inventaires piscicoles réalisés en 2011 et 2012 ont permis de vérifier que certaines zones humides étaient régulièrement fonctionnelles pour la reproduction du brochet : c'est le cas de la frayère des Chaintrés à ETANG-SUR-ARROUX (rivière Arroux), du bras mort du Bois d'Epinet à SERCY (rivière Grosne) et du bief Colas à JOUVENCON (rivière Seille).

Ces inventaires ont aussi permis de s'étonner de l'absence de reproduction du brochet sur certaines zones humides présentant un fort potentiel : la Corne de Vachon à LA TRUCHERE (rivière Seille), la frayère du Grand Paquier à GIGNY-SUR-SAONE (rivière Saône), le bief de l'Anneau à LUX (rivière Saône), la baisse de Cortemlin à MALAY (rivière Grosne), la frayère du Pont de la Barque à LOUHANS (rivière Seille), la baisse du moulin Chaussin à MONTPONT-EN-BRESSE (rivière Sône Vive). Cette situation est sans doute à mettre en relation avec les mauvaises conditions hydrologiques des années 2011 et 2012.

Enfin, ils ont permis de confirmer les faibles fonctionnalités pour la reproduction du brochet de certains sites qui présentent « à priori » peu de potentialités : le bras mort du Bois Bouttenet à THIL-SUR-ARROUX (rivière Arroux), le bras mort des Taureaux à BRANGES (rivière Seille) et la mare de LA CHAPELLE-THECLE (rivière Sône Vive).

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 % pour les inventaires piscicoles réalisés en 2012 et la rédaction d'un compte-rendu des inventaires réalisés en 2011 et 2012)

AAPPMA concernées : Chalon-sur-Saône, Charbonnat, Cluny, Cuisery, Etang-sur-Arroux, Louhans, Rancy, Romenay, Saint-Germain-du-Plain.

[Partenariat pêche électrique de la Saône avec le CNRS et la faculté de Lyon \(Henri Persat\)](#)

Comme chaque année la Fédération a aidé la faculté de Lyon dans son travail de recherche sur l'évolution des populations piscicoles de la Saône. Deux journées du mois d'octobre ont été consacrées aux pêches électriques d'inventaires en bateau sur le secteur de Crèche-sur-Saône et de Farges-les-Mâcon. Pour ces deux journées la Fédération ne met à la disposition de la faculté que son personnel (2 personnes).

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

AAPPMA concernées : Tournus et Crèche-sur-Saône

[Suivi piscicole du parcours No Kill Mouche sur le Méchet](#)

Le parcours Mouche No kill de pêche à la Truite a vu le jour en mars 2011 sur le Méchet à la Grande Verrière. Ce parcours, implanté sur une jolie rivière du Morvan dans un cadre naturel préservé, a été particulièrement bien aménagé par l'équipe de l'AAPPMA d'Autun.

Pour suivre, l'évolution de la population de truite fario sur le parcours, la Fédération a tenu à mettre en place un suivi thermique et piscicole du site sur 3 années. Ce suivi doit permettre de mieux caractériser le peuplement de truite fario du Méchet et de mieux appréhender les futures orientations de gestion du parcours.

Les premières investigations ont été entreprises lors de l'été et de l'automne 2011 avec un suivi des températures et la réalisation de 3 inventaires piscicoles (sur le parcours, en amont et en aval). En 2012, ces mesures ont été reprises au printemps et à l'automne.

Les résultats de la deuxième année d'études n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'un rapport détaillé car les résultats ne seront véritablement exploitables qu'à partir de la troisième année.

Les résultats de la première année de suivi sont encore téléchargeables aux pages internet suivantes :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/Etudes/rapport_suiv11_annee1.pdf

Un résumé est disponible à la page suivante :

<http://www.peche-saone-et-loire.fr/index.php?mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=81&cntnt01returnid=15>

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

AAPPMA concernées : Autun

Etude piscicole de la Vieille-Seille



La Vieille Seille correspond à un ancien lit de la Seille que l'histoire a transformé en bras mort alimenté épisodiquement en période de crue. Ce bras mort est né en 1814 de la "coupure d'un méandre" creusée par des soldats prussiens prisonniers ramenés des campagnes napoléoniennes en vue de permettre la navigation des bateaux de commerce jusqu'à Louhans.

Située à proximité de la réserve Naturelle de la Truchère, la Vieille Seille est aujourd'hui une pièce d'eau lente dont la longueur atteint 10km et la surface 28 hectares, pour laquelle la Fédération loue le droit de pêche aux communes de Sermoyer (01) et de la Truchère (71) depuis 2005. L'Association de pêche de Rancy gère le site.

De part son habitat et ses caractéristiques hydrauliques, la Vieille Seille représente un biotope tout à fait idéal pour le black bass : milieu fermé, peu profond (1m à 1.5 m en moyenne) très nombreux bois morts, fort taux de recouvrement par la végétation aquatique en période estivale.

Dans un souci de valorisation halieutique et de protection de l'espèce, la Fédération a donc mis en place un parcours **No-Kill Black Bass** sur ce site au moyen d'un arrêté interpréfectoral signé par les préfets de Saône-et-Loire et de l'Ain.

Afin de suivre les populations piscicoles sur ce site la Fédération a entrepris un suivi des habitats et un suivi par pêche électrique. Ce travail a été réalisé en parti avec l'aide d'un stagiaire.

La Vieille Seille étant un milieu large et profond, nous n'avons pas pu pêcher de manière totale le site. Aussi nous avons entrepris une pêche dite par ambiance. Nous nous approchons d'un point particulier en bateau et lançons l'électrode pour essayer de surprendre et paralyser les poissons présents dans un rayon de 1 mètre autour de l'électrode. Nous avons réalisé 100 points de pêche sur 2 jours.

Cette méthode est surtout efficace sur les bordures, ce pourquoi nous avons peu pêché les zones de chenal. Cette méthode est aussi peu efficace dans des profondeurs supérieures à 1 mètre. Les poissons chats très présents en Vieille Seille et facilement capturables à l'électricité ont été abondamment échantillonnés. A l'inverse les poissons blancs, plus présents dans le chenal ont été sous échantillonnés. Leur présence est certainement plus abondante que les résultats l'ont laissé paraître.

Le carnassier le plus rencontré a été le black-bass, suivi par la perche, le brochet le sandre et la présence de quelques rares silures. L'objet de l'étude était de caractériser l'état de la population de black bass. Mais nous n'avons attrapé à l'électricité que des individus juvéniles. En effet les pêches ont été réalisées tardivement (début octobre) époque à laquelle les blacks bass commencent à rejoindre les zones plus profondes du chenal (lieu d'inefficacité de la pêche électrique). Ces opérations seront renouvelées en 2013 avec une pêche de printemps et une pêche de fin d'été.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

AAPPMA concernées : Rancy

Autres inventaires :

Inventaire piscicole de l'Orbize :

Dans le cadre des études préalable aux travaux d'aménagement de la RCEA – RN 80 (aménagement entre Cortelin et Droux), le bureau d'étude « Conseil Aménagement Espace Ingénierie » (basé à SAINT-APOLLINAIRE) a missionné la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour la réalisation de 3 inventaires piscicoles dans l'Orbize et la réalisation d'un compte-rendu.

Ces inventaires ont eu lieu le 6 avril 2012.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : CAEI (100 %)

AAPPMA concernées : Châtenoy-le-Royal, Chalon-sur-Saône

Inventaire astacicole sur le ruisseau de St-Brancher :

Dans le cadre des études préalable à l'extension de la carrière de Vendennes-les-Charolles, exploitée par l'entreprise SIVIGNON et située à proximité du ruisseau de Saint-Brancher, l'administration a demandé à l'entreprise de vérifier la présence de l'écrevisse à pied blanc au droit de la carrière.

SIVIGNON a ainsi missionné la Fédération de pêche pour réaliser cet inventaire astacicole (recherche d'écrevisses).

Cet inventaire a eu lieu le 2 octobre 2012 sur un linéaire de 1260 m de cours d'eau. Aucune écrevisse à pieds blancs n'a été observée. Cet inventaire a donné lieu à la rédaction d'un rapport.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : SIVIGNON (100 %)

AAPPMA concernée(s) : aucune

Pêche électrique sur la Loue dans le département du Doubs

Afin de mener à bien un suivi des populations piscicoles menacées sur la rivière Loue, notre Fédération s'est engagée auprès de la Fédération de Pêche du Doubs pour lui apporter un appui technique dans la réalisation d'inventaires piscicoles.

En effet, suite aux mortalités piscicoles de 2010 sur la rivière Loue, de nombreuses démarches ont vu le jour. En particulier, un programme de recherche universitaire s'initie actuellement, visant à caractériser l'état de santé des rivières karstiques en relation avec les pressions anthropiques de leurs bassins versants, étude pour laquelle la Loue constituerait un atelier.

Cette étude comprend un important volet piscicole dont l'université de Franche-Comté a souhaité confier l'organisation à la Fédération de Pêche du Doubs.

Echelonné sur plusieurs années, ce programme s'est attelé en 2012 à la partie supérieure du bassin, compris entre la Source et Cléron, à raison de 7 stations plus une sur le Lison inférieur. Les pêches ont été programmées du 23 au 27 juillet 2012.

Les opérations étant conséquentes pour la plupart (inventaires exhaustifs à 3 passages avec +/- 10 anodes de front), le programme d'étude nécessite d'importants moyens humains rompus à ce type d'opérations.

Dans ce contexte, la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire ainsi que l'ensemble des Fédérations de l'Union Régionale Bourgogne-Comté et celle de l'Ain ont participé à ces inventaires.

Participants : Thomas BRETON, Rémy CHASSIGNOL, Julien MAUPOUX, Didier PAGEAUX, Thierry VAUTRIN.

Financement : Aucun (repas et nuitées à la charge de la Fédération de pêche du Doubs)

Pêche électrique sur l'Ain et la Bienne dans le département du Jura

Dans le même contexte que précédemment, suite à différentes vagues de mortalités piscicoles sur l'Ain et la Bienne dans le département du Jura, nous sommes allés prêter main forte à la Fédération du Jura pour réaliser 3 inventaires piscicoles (2 sur la Bienne et 1 sur l'Ain).

Participants : Thomas BRETON, Rémy CHASSIGNOL, Julien MAUPOUX, Thierry VAUTRIN.

Financement : Aucun (repas et nuitées à la charge de la Fédération de pêche du Jura)

Sauvetage Canal du Centre

Comme chaque année, l'ensemble de l'équipe technique de la Fédération a participé aux pêches électriques du Canal du Centre consécutives à son abaissement pour travaux.

Ces pêches ont été réalisées du 12 au 15 novembre et ont fait l'objet de la réalisation en interne d'une vidéo :

Il est possible de voir la vidéo à l'adresse internet suivante : <http://youtu.be/68q0kxmEiCE>

Responsables : Alain MERCIER, Didier PAGEAUX

Financement : VNF (100 %)

Expertise écologique et détermination des enjeux piscicoles pour le projet de canalisation de gaz entre Diconne et Mouthier-en-Bresse

Dans le cadre de ses missions de raccordement et d'acheminement de gaz naturel, l'entreprise GrtGAZ projette la réalisation d'une conduite de Gaz dans le département de Saône-et-Loire entre les communes de Diconne et de Mouthier-en-Bresse.

Dans ce contexte particulier la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été sollicitée pour déterminer la présence d'enjeux piscicoles dans le « faisceau projet » de la future conduite de gaz.

Le travail a plus particulièrement été réalisé sur certaines espèces protégées susceptibles d'être présentes sur les bassins de la Guyotte et de la Brenne interceptés par la conduite de gaz. C'est ainsi que des prospections terrains et des analyses de données de pêche électriques existantes ont été entreprises pour les espèces protégées suivantes : brochet, vandoise, bouvière, chabot, lamproie de planer.

Les rivières et ruisseaux interceptés par la conduite de gaz présentent tous des peuplements piscicoles mais très peu sont réellement fonctionnels pour les espèces protégées listées ci-dessus.

Ce pourquoi il n'a pas été retenu d'enjeux piscicoles majeurs et ce pourquoi aussi il n'a pas été émis de préconisations particulières quant au tracé de la future conduite de gaz.

Il reste néanmoins important de réaliser les travaux avec précaution et respect des milieux aquatiques. Enfin les linéaires et sections de cours d'eau impactés devront être remis en état.

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

Financement : (100% GRT Gaz)

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Mise en place de mesures compensatoires au passage d'une canalisation de gaz dans le Mâconnais :

Malgré toutes les précautions d'usage prises par GRT Gaz pour la pose de la canalisation, ce type de travaux engendre toujours des impacts dont certains ne pourront être évités sur les cours d'eau.

GRT Gaz a donc proposé de compenser l'impact des travaux par la mise en place de mesures compensatoires et a chargé la Fédération de pêche de les mettre en place.

Pour ce type de travaux, la démarche d'animation auprès des propriétaires et locataires des parcelles concernées est souvent complexe et demande beaucoup de temps. Alors que la réalisation technique des travaux est relativement simple, il faut passer beaucoup de temps en amont avec le ou les propriétaires pour expliquer le bien fondé de notre démarche. De même, il faut parfois engager des démarches administratives comme des dossiers de déclaration loi sur l'eau.

Sur les 6 projets prévus par la convention particulière relative à la mise en œuvre de mesures compensatoires GRT GAZ, 2 actions ont été réalisées, 2 projets ont dû être abandonnés en raison du refus des propriétaires concernés et 1 projet va être réalisé au mois de février 2013 (voir ci-dessous).

Action n°1 : la plantation de ripisylve et la pose de clôture sur le ruisseau de la Verrerie à Ciry-le-Noble

Objectif des travaux : protéger et restaurer les habitats de l'écrevisse à pieds blancs sur le ruisseau de la Verrerie :

- en limitant l'accès du bétail aux berges et au lit par la pose de clôture,
- en reconstituant la ripisylve qui améliore la qualité des habitats par l'ombrage apporté et par la création de caches en sous berges dans le chevelu racinaire.

En raison d'un désaccord avec les propriétaires et locataires concernés, un programme de travaux plus léger que celui prévu initialement a été validé : la plantation de 30 arbres de grande taille (2 m à 2m 50) et la mise en place de protections individuelles contre le bétail et la petite faune sauvage. Les propriétaires et les locataires concernés ont signé une convention nous autorisant à faire les travaux. Les travaux vont être entrepris au mois de février 2013.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : GRT Gaz 100 %

AAPPMA concernées par les travaux en 2013 : Ciry-le-Noble



Figure 2 : Le ruisseau de la Verrerie à Ciry-le-Noble, un très petit cours d'eau qui abrite l'écrevisse à Pieds Blancs

Projet de restauration de la ripisylve sur le bassin du Ternin et du Méchet :

La ripisylve (végétation rivulaire : saules aulnes...) est le compartiment le plus important dans le fonctionnement des petits hydrosystèmes de têtes de bassin. Elle assure le maintien et le bon état d'écosystèmes diversifiés par ses multiples fonctions : régulation de la température de l'eau, structuration des habitats aquatiques, rôle trophique (alimentaire), maintien des berges, dissipation de l'énergie hydraulique, rôle d'auto-épuration et de réservoirs biologiques.

Elle favorise les sous berges qui constituent des caches et des micro-habitats très recherchés par la faune aquatique.

Dans le cas d'un ruisseau, cette structure en sous-berge est fragile et peut facilement être détruite par le poids du bétail. Les berges s'effondrent, le lit s'élargit, la lame d'eau diminue et les zones de caches disparaissent. La diversité des habitats régresse, l'hydrosystème se banalise et devient nettement moins attractif pour la faune aquatique.

Le piétinement des berges, accentué dès lors que la ripisylve a disparu, apporte des sédiments fins et colmate les fonds. Le substrat se désoxygène rendant moins favorable l'accueil de la faune benthique et empêchant la fraie de certaines espèces.

Dans le cadre du Contrat Territorial Sud Morvan mené par le Parc Naturel Régional du Morvan, d'importants travaux de restauration de la ripisylve par mise en défens des berges de cours d'eau (installation de clotures et d'abreuvoirs pour limiter l'accès du bétail aux berges et favoriser la reprise de la végétation) ont été programmés.

Notre Fédération de pêche s'est proposée pour prendre la maîtrise d'ouvrage d'une partie des travaux. Pour l'essentiel, ces opérations de restauration auront lieu sur certains affluents du Ternin (sur Lucenay l'Evêque et Sommant) et du Méchet.

La Fédération a donc déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régional de Bourgogne et du fond FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) une demande de subvention pour un montant total de travaux d'environ 40 000 € pour 2500 km de cours d'eau restauré (clôture, abreuvoir, passage à gué, busage, plantation...) pour l'année 2012.

Nous pensons démarrer les travaux en 2012, malheureusement cette année n'aura permis de récupérer que l'accord de subvention des financeurs. A ce jour, nous venons tout juste de récupérer l'accord du dernier financeur (Fond Européen (FEADER)). Cette situation explique parfaitement la difficulté que nous rencontrons aujourd'hui à faire émerger et avancer des travaux. Les procédures se complexifient et il nous faut plus de temps à monter les dossiers qu'à réaliser les travaux.

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne, région Bourgogne, fond FEADER

AAPPMA concernées par les travaux : Autun, Lucenay-l'Evêque

Projet de restauration de la zone humide du Pré des Saules :

L'AAPPMA « Le Goujon Cuiserotain » (Cuisery) est propriétaire d'un petit plan d'eau et d'une zone humide située sur la commune de Cuisery en bordure de la Seille. Cet ensemble pourrait être réhabilité pour favoriser la reproduction du brochet.

En 2012, des mesures ont été réalisées et une note technique a été rédigée. Il faut maintenant intégrer ce projet au Contrat de Rivière Seille pour bénéficier de subvention.

Les travaux pourraient être réalisés en octobre 2013.

Responsable : Julien MAUPOUX

AAPPMA concernées par les travaux : Cuisery

Travaux à la frayère de Surmoulin :

La Fédération est propriétaire d'une zone humide au lieu-dit « Surmoulin », commune d'Autun en bordure de l'Arroux. Cette zone humide a été aménagée pour favoriser la reproduction du brochet il y a plusieurs années.

En 2012, l'AAPPMA d'Autun, qui assure la gestion de la frayère, nous a signalé qu'elle rencontrait des difficultés de gestion du site :

- la zone humide a tendance à s'envaser, ce qui crée des difficultés de vidange de la zone humide
- Le fossé qui connecte la zone humide avec l'Arroux a tendance à s'ensabler.
-

Nous nous sommes rendus sur place pour examiner les travaux à réaliser. Des travaux pourraient être réalisés en septembre 2013.

Responsable : Julien MAUPOUX

AAPPMA concernées par les travaux : Autun

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PECHE

Sondage quotas de prélèvement carnassier

De nos jours, les espèces de poissons carnassiers sont de plus en plus prisées par les pêcheurs aux lignes. Sur certains secteurs la pression de pêche peut être intense.

Si les espèces de salmonidés bénéficient, au titre de l'article R436-21 du code de l'environnement, d'un quota journalier de prélèvement, il n'en va pas de même pour le brochet et le sandre.

S'il semble logique de limiter les captures de truite fario, espèce vulnérable et protégée en France, il peut paraître incompréhensible que le brochet, espèce tout aussi protégée et menacée ne fasse pas l'objet de mesures de restriction de capture à l'échelle nationale (en dehors des tailles légales). De même, il pourrait être intéressant de réfléchir sur le cas du sandre. Certes, cette espèce introduite est moins vulnérable, mais l'intensité de pêche dont elle fait l'objet peut inciter la collectivité piscicole à envisager des mesures de restriction quant à ces prélèvements.

C'est dans ce contexte que la Fédération a interrogé l'ensemble des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Saône-et-Loire (AAPPMA) au moyen du sondage ci-dessous (sondage ne concernant que le brochet et le sandre).

Quota de prélèvement

- Favorable au projet de quota carnassier,
 Défavorable au projet de quota carnassier

Si favorable, merci de préciser le nombre limite de captures par jour et par pêcheur (brochet et sandre confondus) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 carnassier, | <input type="checkbox"/> 2 carnassiers, |
| <input type="checkbox"/> 3 carnassiers, | <input type="checkbox"/> 4 carnassiers |
| <input type="checkbox"/> 5 carnassiers | <input type="checkbox"/> 6 carnassiers |

Taille légale de capture

- Favorable à l'augmentation des tailles légales de capture,
 Défavorable à l'augmentation des tailles légales de capture.

Si favorable, merci de préciser les tailles légales de capture souhaitées :

Brochet

- 55 cm
 60 cm

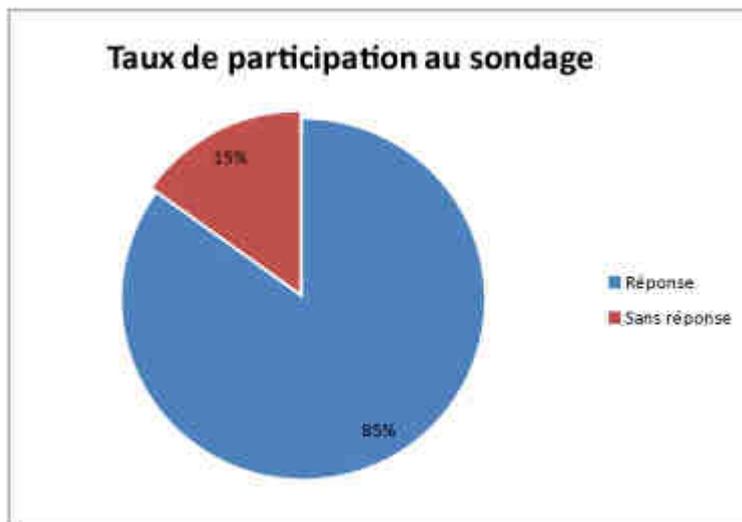
Sandre

- 45 cm
 50 cm

Un fort taux de participation

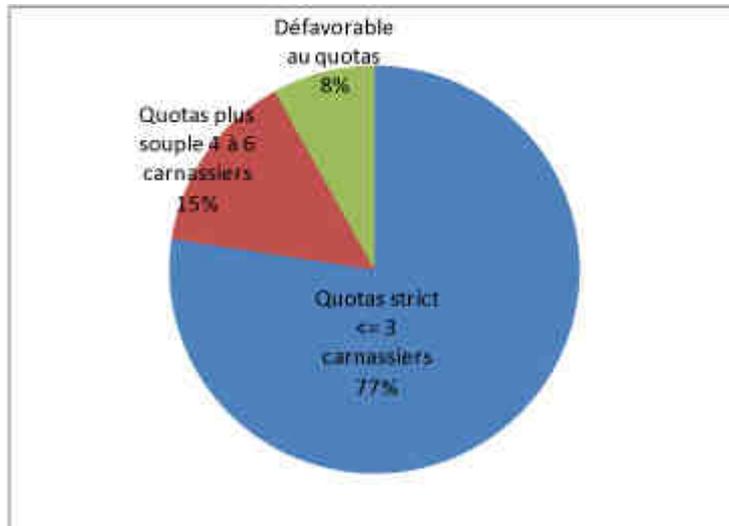
Parmi les premiers résultats, riches d'enseignements, il convient d'évoquer le taux de participation à ce sondage. Sur 73 AAPPMA sondées, 62 ont apporté une réponse (84% de participation). Quelques AAPPMA ne gérant que de la première catégorie ne se sont pas exprimées.

A première vue cette question semble donc mobiliser fortement les AAPPMA.



Une adhésion pour des quotas de prélèvement sur le sandre et le brochet

Question des quotas	Réponse	%
1 carnassier	2	3
2 carnassiers	29	47
3 carnassiers	17	27
4 carnassiers	5	8
5 carnassiers	0	0
6 carnassiers	4	6
défavorable	5	8



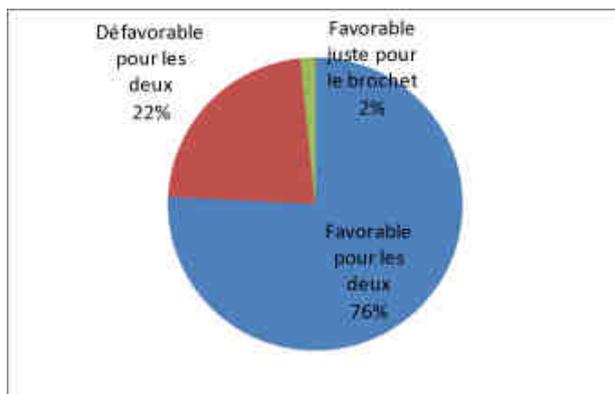
Autre fait important, la majorité des AAPPMA ont témoigné un fort intérêt pour la mise en place d'un quota de prélèvement. Seul 8% des associations se sont exprimées contre. Le graphique ci-dessus permet de constater 3 tendances :

- 77% des AAPPMA souhaitent un quota strict inférieur ou égal à 3 poissons prélevés par jour et par pêcheur (sandre ou brochet),
- 15% des AAPPMA souhaitent un quota souple compris entre 4 et 6 poissons prélevés par jour et par pêcheur (sandre ou brochet),
- 8 % ne désirent pas la mise en place de quota de prélèvement

Une adhésion aussi pour une augmentation des tailles légales de capture

Augmentation taille légale BRO, SAN	Réponse	%
Favorable pour les deux	47	76
Défavorable pour les deux	14	23
Favorable juste pour le brochet	1	2
Total	62	100

Enfin 76% des AAPPMA sont favorables à une augmentation de la taille légale de capture du sandre et du brochet.



Un plébiscite pour un prélèvement raisonné des espèces carnassières sandre et brochet

Les résultats du sondage expriment clairement et concrètement le souhait des AAPPMA et de la Fédération de Saône-et-Loire de mettre en place de nouvelles mesures de gestions des espèces piscicoles carnassières (sandre et brochet).

Hormis une meilleure protection de ces espèces piscicoles, de telles mesures auraient pour vocation d'inciter et d'éduquer les pêcheurs à la préservation des ressources piscicoles. Dans un peuplement en équilibre, les carnassiers n'occupent que 20% de la biomasse piscicole totale. Leur reproduction n'étant pas fonctionnelle chaque année, il est important d'envisager une gestion halieutique qui se soucie du prélèvement de ces poissons particuliers.

Au même titre que nous restaurons des frayères, nous devons éduquer les pêcheurs sur l'intérêt du prélèvement raisonnable. Ainsi nous assumons plus pleinement notre mission de protection du milieu aquatique.

La mise en place de telles mesures n'étant pas certaine au moyen d'un arrêté préfectoral, il sera nécessaire de mettre en place au préalable un règlement intérieur qui sera certainement voté en assemblée générale en mars 2013.

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

AAPPMA concernées : Toutes

Projet embauche d'un animateur pêche et environnement

Depuis quelque temps déjà, la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique projette d'embaucher un animateur nature-milieu aquatique et pêche de Loisir.

Afin de définir le cadre de cette mission, nous avons donc cherché à rencontrer les Fédérations qui ont depuis quelques années déjà développé cette activité. Celles-ci nous ont indiqué que cette mission tend à se développer car elle rencontre un fort succès.

Dans l'été 2012, nous sommes allés à la rencontre des animateurs de la Fédération de Pêche de l'Ain pour découvrir leurs activités.

De ces rencontres et de nos réflexions, nous avons défini une fiche de poste type et décrit la mission future de l'animateur.

Dans les grandes lignes voici le cadre de son activité :

- Organiser, et participer à l'organisation d'animation sur le loisir pêche, ainsi qu'à la sensibilisation aux écosystèmes aquatiques et à l'environnement auprès notamment de l'éducation nationale,
- Organiser et participer à des initiations pêche, notamment des week-ends et en période de vacances scolaires.
- Apporter une aide au développement des activités au sein des Ateliers Pêche Nature,
- Participer à des manifestations et à des salons en représentant le stand de la Fédération,
- Participer à la recherche des partenaires techniques ou financiers pour l'halieutisme,
- Elaborer et diffuser des documents d'information pêche,
- Communiquer auprès des médias (site Internet, revues spécialisées, journaux locaux) sur le loisir pêche en Saône-et-Loire,
- Préparer le contenu de formations, d'informations et de sensibilisation à l'environnement, aux milieux aquatiques et au loisir Pêche à destination du grand public, des scolaires ou toutes autres institutions.

A ce jour, nous avons fait paraître une offre d'emploi pour laquelle nous avons reçu une trentaine de CV. Dans le mois de février 2013, 5 candidats seront retenus pour un entretien. Le 2 avril 2013, débutera la prise de fonction de l'animateur retenu.

Responsables du dossier : Georges Guyonnet et Rémy Chassignol.

Projet de refonte du site Internet de la Fédération

Jusqu'à ce jour, le site Internet de la Fédération a toujours été élaboré en interne. Aujourd'hui, face à la multiplication des tâches qui nous incombent, face à l'émergence des nouvelles techniques graphiques et face à l'importance que prennent les sites Internet, il a été décidé de faire réaliser la nouvelle version de notre site à une agence de communication.

Cette dernière s'attachera surtout à développer et à élaborer le design graphique de notre nouveau site. Pour ce faire, nous avons consacré beaucoup de temps à l'élaboration d'un cahier des charges afin de détailler précisément nos attentes. De nouveaux modules viendront aussi compléter notre outil de communication.

Nous espérons pouvoir disposer de ce site dès le milieu de l'année 2013.

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

Evolution des parcours de pêche à la carpe de nuit

Le projet de simplification des parcours et des dates pour la pêche de la carpe de nuit s'est poursuivi en 2012 conformément à la décision prise en 2011 par la Commission Communication et le Conseil d'administration de la fédération.

Pour la première fois, des règles strictes ont été mises en place :

- les parcours de pêche à la carpe de nuit sont ouverts soit pendant la période du 1^{er} juin au 31 octobre soit tous les WE au cours de cette période,
- des exceptions sont possibles lorsque la taille des plans d'eau ne permet pas la présence d'un parcours de pêche de nuit permanent.

De plus, avec le renouvellement des baux sur le Domaine Public pour la période 2012-2016, certains parcours de pêche de nuit ont dû être supprimés sur demande des pêcheurs professionnels et d'autres ont pu être créés.

Enfin, pour la première fois une réunion avec les clubs carpistes a été organisée au siège de la Fédération pour écouter leurs demandes et échanger sur les évolutions de parcours de pêche.

Responsable : Julien MAUPOUX

Mise en place des Ateliers Pêche Nature (APN)

La mise en place des Ateliers Pêche Nature s'est poursuivie en 2012. Une présentation des Ateliers Pêche Nature a été effectuée lors de l'Assemblée Générale 2012.

Au final, 9 AAPPMA ont créé un APN dans le département. Elles ont toutes été validées par le Président de la Fédération.

La Fédération a aussi organisée :

- une commande groupée du matériel de secours que doivent acquérir chaque APN,
- une formation aux premiers secours pour les animateurs des APN non formés,
- une commande groupée de tenues d'animateurs pêche auprès de la FNPF.

Une subvention a été accordée en 2012 par la Fédération à chaque Atelier Pêche Nature.

Responsables : Julien MAUPOUX et Tiphaine BUY

Ponton de pêche pour personnes à mobilité réduite à LA TRUCHERE

Sur demande de l'AAPPMA de Rancy, la Fédération de pêche a souhaité mettre en place un poste de pêche accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur les berges de la Seille à LA TRUCHERE. Ce projet prévoyait la création d'un poste de pêche et d'une rampe d'accès longue de 40 mètres pour que les pêcheurs puissent accéder au poste en toute sécurité. L'ensemble de l'aménagement a été prévu en bois non traité et s'agissant d'un établissement recevant du public, il doit respecter les normes d'accessibilité obligatoires définies par la réglementation.

Implanté au cœur du village, en amont du barrage de La Truchère et à proximité immédiate de deux restaurants, cet aménagement pourra accueillir jusqu'à 3 pêcheurs simultanément. Tous les pêcheurs pourront profiter de cet aménagement, mais il sera réservé en priorité aux personnes à mobilité réduite. Une place de parking spécifique a été mise en place par la commune de LA TRUCHERE.

Les travaux ont été réalisés en octobre 2012 par l'Office National des Forêts. Le montant total de ce projet s'élève à 26255 €.



Photographies : vues sur le nouveau poste de pêche pour personnes à mobilité réduite de LA TRUCHERE

Responsable : Julien MAUPOUX

Financement : Région Bourgogne (40%), Communauté de Commune du Tournugeois (38.1 %), FNPF (9.5 %), AAPPMA de Rancy et Fédération (12.4 %).

Développement de l'activité pêche à la gravière de Fleurville :

Un bureau d'études a été missionné en 2011 et 2012 par la Communauté de Communes du « Mâconnais Val de Saône » dans le but de valoriser le potentiel touristique et halieutique de la gravière de Fleurville. De nombreuses réunions ont été organisées à cette occasion.

Plusieurs projets ont pu voir le jour en 2012 :

- signature d'un bail de pêche entre la Communauté de Communes et la fédération de pêche (jusque là, seule une « Convention d'occupation temporaire » avait été signée),
- mise en place d'un parcours de pêche à la carpe de nuit sur une partie de la gravière,
- mise en place d'un quota de capture de poissons carnassiers,
- révision et signature du nouveau règlement intérieur.

En 2013, la communauté de commune va mettre en place des aménagements pour limiter l'accessibilité des berges du plan d'eau aux véhicules motorisés. Une rampe de mise à l'eau pour les barques de pêche sera aussi créée ainsi qu'un poste de pêche pour personnes à mobilité réduite. Le poste de pêche sera en partie financé par la fédération de pêche à hauteur de 2500 €. De même, la date d'ouverture de la pêche du sandre et du brochet sera décalée de trois semaines dans le but de préserver les populations de sandre qui viennent en grand nombre se reproduire dans cette gravière (modification du règlement intérieur).

Ce projet est mené en collaboration étroite avec l'AAPPMA de LUGNY, qui assure la gestion piscicole et halieutique du site.

Responsable : Julien MAUPOUX, avec la participation de Thomas BRETON.

Réglementation et classement de l'étang de Marchefontaine :

L'étang de Marchefontaine est un petit plan d'eau alimenté par un ruisseau classé en 1^{ère} catégorie piscicole. Suite au souhait de régulariser le statut des plans d'eau gérés par les AAPPMA, la fédération a proposé à l'AAPPMA de RULLY, propriétaire du site, de classer l'étang de Marchefontaine en « Pisciculture à Valorisation Touristique » pour que le plan d'eau échappe à la réglementation pêche de 1^{ère} catégorie piscicole.

Un dossier de déclaration « loi sur l'eau » a été déposé à la DDT 71 en mai 2012. Cette demande a été acceptée par la préfecture.

Désormais, sur ce plan d'eau, la réglementation de pêche des eaux de 2^{ème} catégorie s'applique donc. Il est toutefois interdit de déverser les espèces susceptibles de créer des déséquilibres biologiques en 1^{ère} catégorie dans ce plan d'eau (brochet, sandre, ...). De même, en cas de capture d'un brochet, d'un sandre, d'un black-bass ou d'une perche dans le plan d'eau, le pêcheur ne doit pas relâcher le poisson, et ce, quelle que soit sa taille.

Responsable : Julien MAUPOUX

AAPPMA concernée : Rully

Animation pêche au silure avec les élus du Conseil Général de Saône-et-Loire

La Fédération de pêche de Saône-et-Loire a organisé à la mi avril une initiation pêche au silure à destination des élus du Conseil Général de Saône-et-Loire.

Cette animation a été dirigée par Sébastien François, triple champion AFCPL catégorie silure, champion du monde de pêche au silure par équipe et champion du monde silure catégorie : plus gros poisson.

Pendant son stage à la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire dans le cadre de sa formation BP JEPS moniteur guide de pêche à Ornans, Sébastien a eu l'opportunité de réaliser ses premiers guidages auprès de l'équipe de la Fédération mais surtout auprès de 3 élus du Conseil Général :

- M Christian Gillot - Vice-président chargé de l'agriculture, de l'alimentation, de la forêt et de la politique de l'eau – Canton de Mesvre,
- M Jean Luc Vernay - Vice-président chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative – Canton de Saint Germain du Bois,
- M André Peulet – Conseiller Général à l'intercommunalité – Canton de Lugny.

L'objectif de cette animation était de faire découvrir aux responsables du Conseil Général le loisir pêche et tout particulièrement les techniques « modernes » de la pêche au silure.

L'animation s'est déroulée sur la Saône au Sud de Mâcon, un secteur frontalier avec le département de l'Ain. La technique utilisée pour cette animation fut la pêche à soutenir aux vers. L'utilisation du sondeur pour le repérage des échos de silure a particulièrement intéressé les participants.

COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES

Rédaction hebdomadaire d'article pour le Journal de Saône et Loire

Plus ou moins chaque semaine de l'année 2012, un article est paru pour la rubrique « Pêche mon Dimanche » du journal de Saône-et-Loire. La majorité des articles ont été rédigée par les chargés d'études de la Fédération.

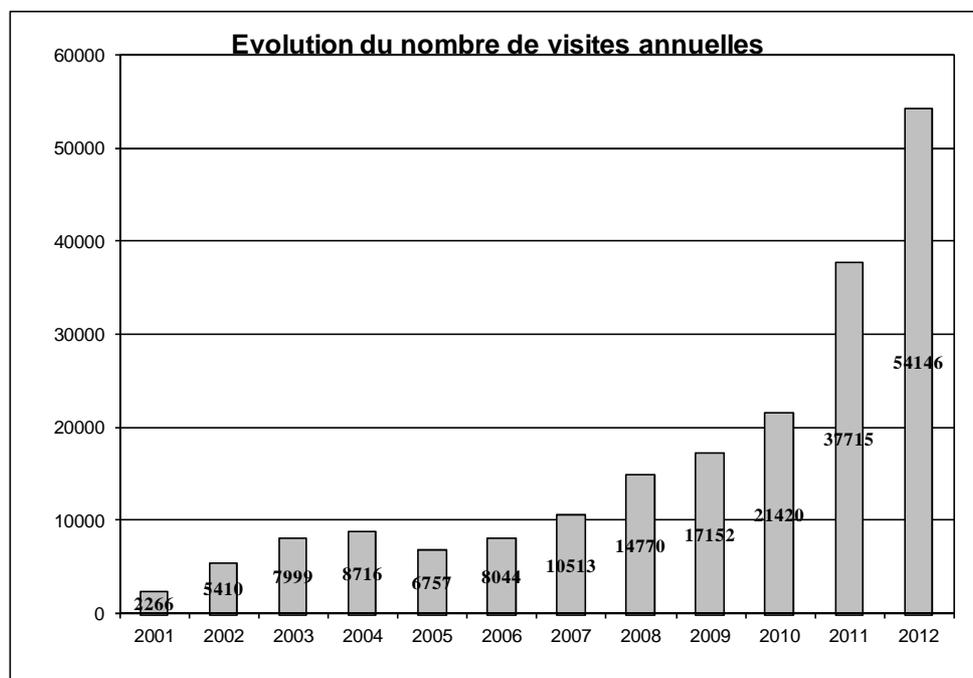
Responsables : Rémy Chassignol et Julien Maupoux

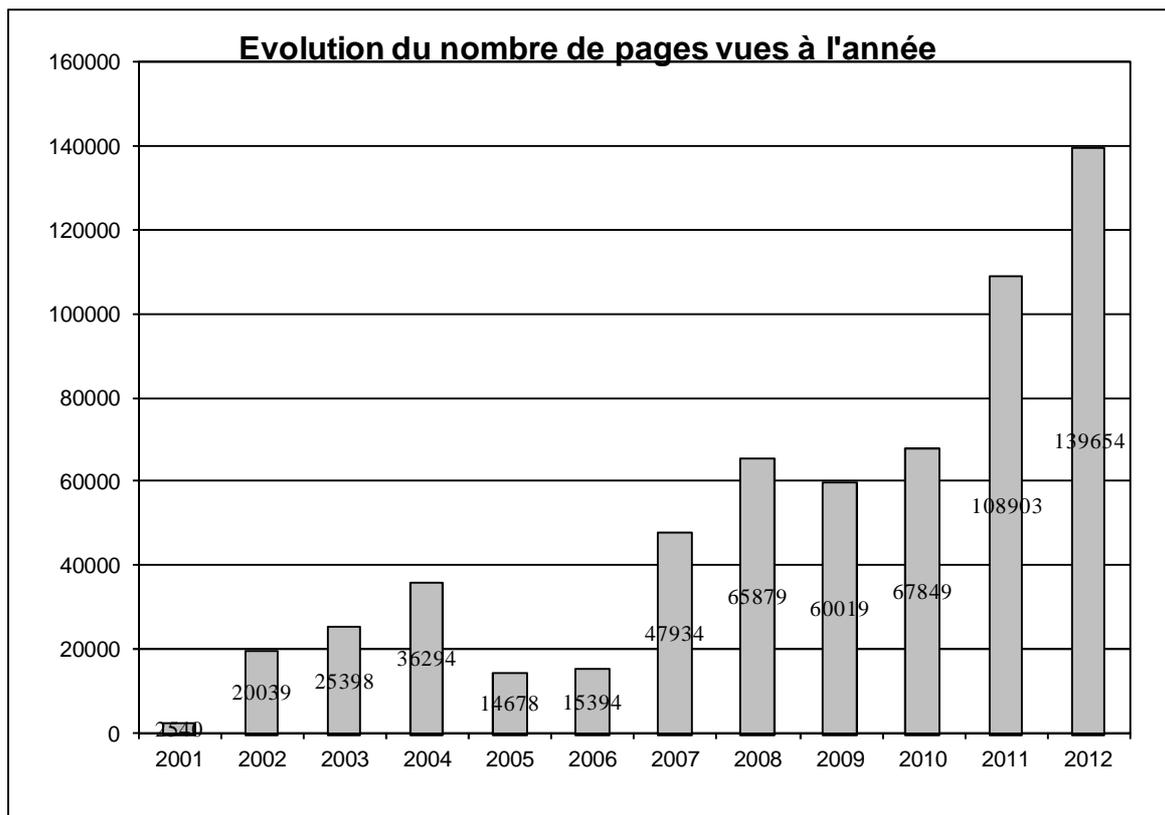
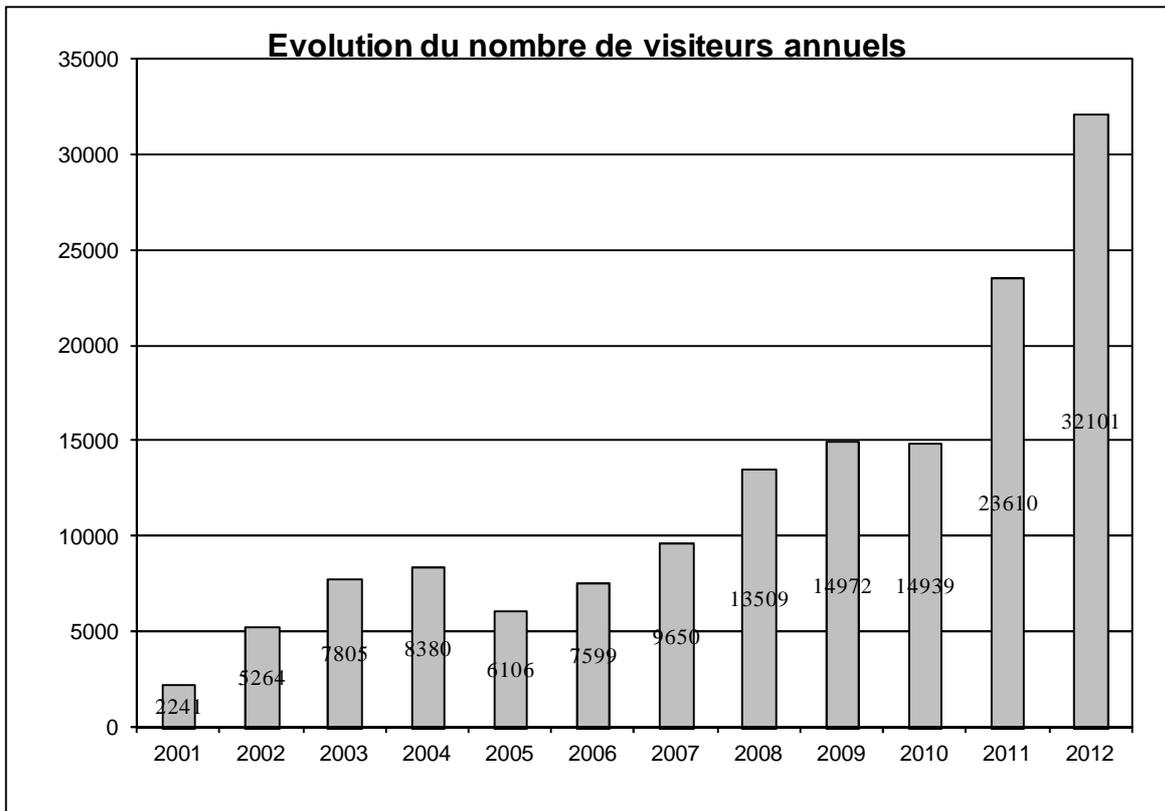
Site internet de la Fédération : <http://www.peche-saone-et-loire.fr>

L'activité internet se développe années après années. Aujourd'hui le site internet de la Fédération tend à devenir le média le plus utilisé par les pêcheurs pour obtenir de l'information.

Fréquentation

En 2012, le site de la Fédération a fait l'objet d'un nouveau record d'audience puisqu'il a été consulté 54 146 fois par 32 101 visiteurs pour un total de 139 654 pages vues.

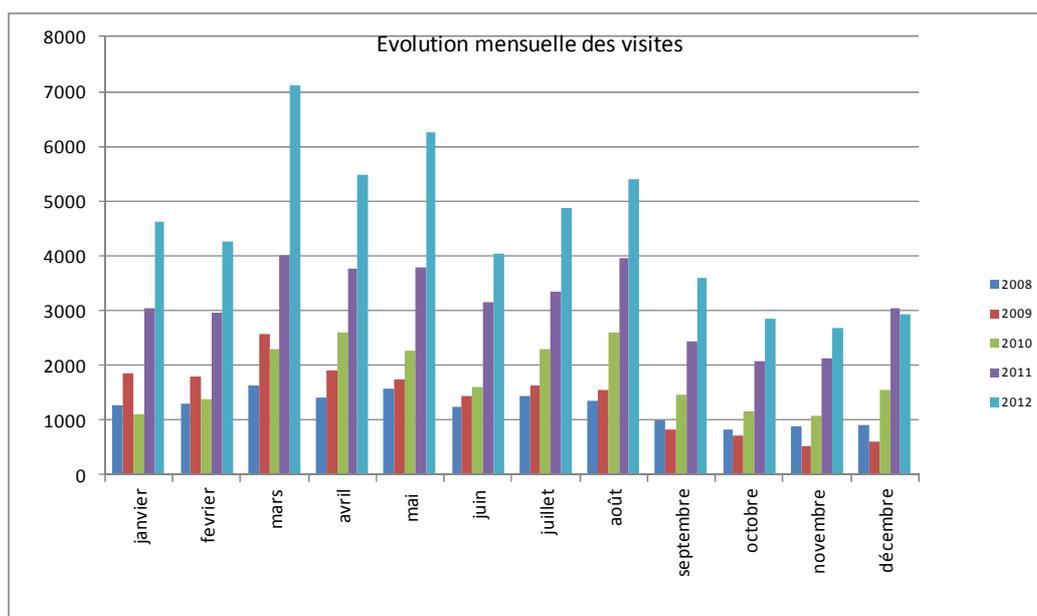




Il est intéressant de constater à quel point l'augmentation de la fréquentation de notre site internet s'est amplifié ces dernières années.

Entre 2009 et 2012, le nombre de visites a été multiplié par trois. Cette augmentation des visites peut être liée à la constante actualisation du site ainsi qu'à la rédaction de nombreux articles et enfin à la tenue d'un agenda.

Pour cette année 2012, 57% des visiteurs ayant parcouru nos pages web sont de nouveaux visiteurs.



Au regard de l'évolution des visites mensuelles, on peut constater comme chaque année 3 pics de fréquentation maximale :

- 1 pic avant ouverture de la truite,
- 1 pic en avril et mai avant ouverture du carassin,
- 1 pic pendant la période estivale (juillet-août).

A l'exception du mois décembre, chaque mois a connu une augmentation de fréquentation.

Nationalité des principaux visiteurs

Pays	Visites
France	50461
Allemagne	1851
Belgique	348
Angleterre	317
Hollande	310
Suisse	288
République Tchèque	62
Etats Unis	61
Canada	45

Principaux visiteurs en 2012

Pages les plus consultées par ordre d'importance

- Ppage d'accueil du site 32 821 pages vues,
- Pêche de la carpe de nuit 11 380 pages vues,
- Les étangs de la Fédération 7 875 pages vues,
- Acheter sa carte de pêche en ligne 7 832 pages vues,
- Les périodes d'ouverture 5 681 pages vues,
- Les différentes cartes de pêche 4 738 pages vues,
- Site sur l'eau et la pêche 3 889 pages vues,
- Où pêcher la truite 3 405 pages vues,
- Extrait de la réglementation 3 301 pages vues,
- La Grosne 3 252 pages vues.

Cartes les plus consultées par ordre d'importance

Depuis 2011 des cartes dynamiques ont été mises en place pour présenter certaines particularités aux pêcheurs

Ces cartes sont particulièrement prisées par les pêcheurs. Réalisées et enregistrées sur les serveurs de google map, elles ont totalisées (toutes ensembles) 77 928 visites depuis leur parution.

Parcours Carpe de nuit du 1 ^{er} juin au 31 octobre :	24 630 consultations,
Carpodromes Fédéraux :	17 158 consultations,
Etang de la Fédération de Pêche :	15 760 consultations,
Plan d'eau domaine public en Saône-et-Loire :	13 964 consultations,
Parcours No kill truite :	13 043 consultations,
Parcours truite sauvage :	9 918 consultations,
Rampes de Mises à l'eau :	2 948 consultations,
Parcours No kill Black bass du département	1 649 consultations,
Parcours carpe Nuit sur la Saône département Ain :	420 consultations,
Parcours No kill Etang des Vernes :	246 consultations.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : aucun

Guide 2013 de la pêche en Saône et Loire

Une refonte totale du Guide de la Pêche en Saône-et-Loire a été réalisée au cours de l'année 2011 (pour l'édition 2012 du guide).

Cette année, une simple actualisation de ce guide a donc été réalisée pour l'édition 2013 : nouveaux zooms sur certains parcours, changements de présidents, évolutions de la réglementation, ...

L'édition 2013 est marquée par l'augmentation du nombre de partenaires publicitaires. Ainsi, 5 entreprises ont été retenues : le Crédit Agricole, EDF, Lyonnaise des Eaux, Mitchell et Proline. Grâce à ces partenaires, le guide a été financé à hauteur de 54 % (contre 32 % en 2012).

L'impression du guide a été confiée à l'Imprimerie MONTERRAT basée à FEILLENS.

25000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche. Pour la première fois, il est possible de « feuilleter » en ligne le guide depuis le site Internet de la Fédération de pêche. Le téléchargement du guide reste possible.

Responsable : Julien Maupoux

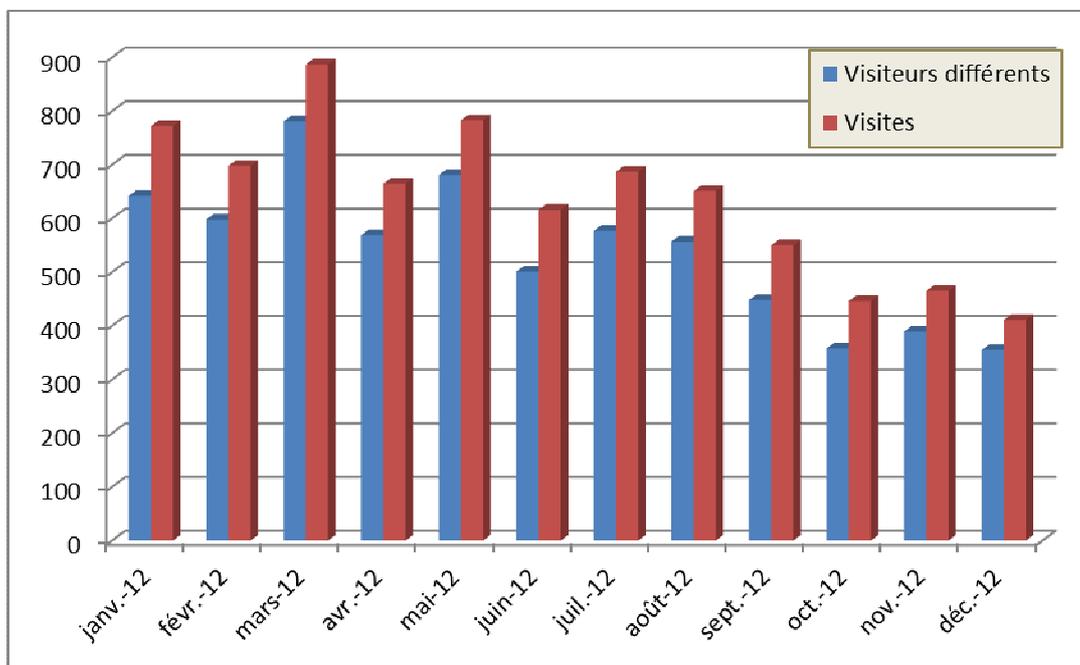
Financement : Partenaires publicitaires (54 %), Fédération de pêche (46 %).

Site Internet du Schéma Départemental de Vocation Piscicole (SDVP)

Le site Internet du SDVP (www.sdv71.fr) a vu le jour en juillet 2006 et a été complété jusqu'en janvier 2009. Le site du SDVP couvre désormais l'ensemble du département. Rappelons que le SDVP a été validé par arrêté préfectoral.

Il donne de nombreuses informations sur les cours d'eau : résultats de pêches électriques, points de mesures de la qualité des cours d'eau, localisation des stations d'épuration, des barrages, ...

En 2012, la fréquentation du site Internet a augmenté passant 5805 visiteurs différents à 6456 (5500 en 2010).



Fréquentation du site internet du SDVP en 2012

Responsable : Julien Maupoux

DOSSIER ENQUETE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES

Consultation : dossier d'autorisation loi sur l'eau

●Titre : projet de restructuration du stade Saint-Roch : dérivation du ruisseau du Plan d'eau du Vallon à AUTUN

●Maître d'ouvrage : Commune d'AUTUN.

●Rivière : Ruisseau du plan d'eau du Vallon

Réponse : Julien Maupoux

Date : 23 janvier 2012

Avis : favorable

**●Titre : Arasement du seuil du ruisseau de la Gagère au lieu-dit « Souvert » à Chissey-en-Morvan
Enlèvement de 4 buses et remplacement par un pont en bois sur le ruisseau de la Gagère au lieu dit Souvert à Chissey-en-Morvan**

Travaux de busages en vue de permettre le franchissement d'engins forestiers et de restaurer le lit du ruisseau du Reuil Château et de son affluent sur la commune de Sommant lieu dit Allye et rue d'Ailède.

●Maître d'ouvrage : SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN.

●Rivière : Ru de la Gagère, Ru du Reuil Château et son affluent

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 12 juin 2012

Avis : très favorable

●Titre : projet d'aménagement de deux plans d'eau à MACON

●Maître d'ouvrage : Commune de MACON.

●Rivière : Petite Grosne

Réponse : Julien Maupoux

Date : 8 juin 2012 et 19 juillet 2012

Avis : le 8 juin, avis défavorable en raison du trop faible niveau d'eau prévu dans les plans d'eau, de l'absence de la prise en compte du bief du Moulin de la Tour dans l'état initial et de l'absence de proposition de mesures compensatoires. Le maître d'ouvrage ayant fait de nouvelles propositions, la fédération a ensuite émis un avis favorable le 19 juillet sous réserve :

- de l'assurance que les niveaux d'eau soit suffisamment importants pour permettre la pratique de la pêche, y compris en période estivale,
- que des mesures compensatoires visant à compenser les incidences des deux plans d'eau sur la Petite Grosne soient effectivement mises en œuvre.

●Titre : Demande de classement de l'étang de Beauvernay en pisciculture à valorisation touristique

●Maître d'ouvrage : Commune de VAUBAN.

●Rivière : Etang de Vauban, les Equeterries

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 1 août 2012

Avis : favorable sous réserve du respect de l'article L432-10 alinéa 3 du Code de l'Environnement avec forte insistance sur ce point essentiel.

Consultation : dossier de déclaration d'intérêt général

●**Titre : Demande de déclaration d'intérêt général pour des travaux d'entretien et de restauration des boisements de berge et de restauration physique et de diversification des habitats sur le Solnan et ses affluents**

●**Maître d'ouvrage** : Communauté de communes du Canton de Cuiseaux

●**Rivière** : Solnan et affluents

Réponse : Julien Maupoux

Date : 10 mai 2012

Avis : Nous avons mentionné le regret de l'absence totale de plantation d'arbres dans ce programme de travaux. Nous avons rappelé au pétitionnaire l'importance de maintenir un maximum d'embâcles dans le cours d'eau.

●**Titre : Demande de déclaration d'intérêt général et autorisation au titre de la loi sur l'eau – Programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau**

●**Maître d'ouvrage** : Syndicat mixte d'aménagement des affluents rive gauche de la Dheune

●**Rivière** : Bassin versant de l'avant Dheune, du ruisseau des Clous, du Monpoulain, du Rentin, de la Cozanne et du Reuil de Chassagne.

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 12 juin 2012

Avis : avis favorable sur les objectifs et les principes du programme de travaux. Sans avis technique car attente de complément d'information

●**Titre : Travaux de restauration de la végétation rivulaire des cours d'eau par la mise en défens de zones sensibles.**

●**Maître d'ouvrage** : SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN.

●**Rivière** : Ternin, Celle, Méchet, Braconne, Bussy et affluents

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 23 novembre 2012

Avis : favorable puisque nous sommes nous même maitre d'ouvrage dans cette opération

Consultation : Avis sur projet d'arrêté préfectoral

●**Titre : Procédure d'inventaire des frayères et des zones d'alimentation ou de croissance de la faune piscicole conduite au titre de l'article L.432-3 du code de l'environnement**

●**Demandeur** : DDT Saône-et-Loire.

●**Rivière** : tout le département

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 22 octobre 2012

Avis : sans remarques particulières. Participation active sur le projet puisque nous avons fourni l'ensemble des données « espèces » nécessaires aux services de l'ONEMA et à la rédaction de l'arrêté préfectoral.

●**Titre : Projet de classement des cours d'eau du bassin Rhône Méditerranée au titre de l'article L 214-17 du Code de l'Environnement**

●**Demandeur** : Préfet coordinateur du bassin Rhône-Méditerranée

●**Rivière** : tout le département

Réponse : Julien Maupoux

Date : 6 décembre 2012

Avis : avis réservé sur la proposition de classement liste 2 de la Seille, avis favorable pour l'ensemble des autres propositions.

Consultation : Dossier définitif de candidature Contrat de Rivière

Dossier définitif de candidature pour contrat de rivière Grosne

●**Titre** : Dossier définitif de candidature pour le Contrat de Rivière Grosne

●**Maître d'ouvrage** : SMAG ET EPTB Saône & Doubs.

●**Rivière** : Bassin Versant Grosne et Guye

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 10 avril 2012

Avis : Avis favorable

Dossier définitif de candidature pour contrat des rivières du Mâconnais

●**Titre** : Dossier définitif de candidature pour le Contrat des Rivières du Mâconnais

●**Maître d'ouvrage** : EPTB Saône & Doubs.

●**Rivière** : Bassin Versant Petite Grosne, Mouge, Bourbonne et Natouze

Réponse : Julien Maupoux

Date : 26 septembre 2012

Avis : Avis favorable

Consultation concernant des travaux

●**Titre** : Travaux d'enfouissement d'une ligne 20000 V sous l'Arroux à Gueugnon

●**Maître d'ouvrage** : ERDF.

●**Rivière** : Arroux

Réponse : Julien Maupoux

Date : 23 janvier 2012

Réponse : Pas de remarques

●**Titre** : travaux d'aménagement de la RCEA à SAINT-REMY : opération Cortelin-Droux

●**Maître d'ouvrage** : DREAL (DIR CE / SIR Moulins / Antenne de Mâcon)

●**Rivière** : Orbize

●**Responsable du suivi** : Julien Maupoux

La fédération est consultée régulièrement par la DDT 71 au cours de ces travaux importants. Différentes préconisations visant à préserver l'Orbize ont été formulées au cours de réunions de chantier ou par courrier.

RAPPORT FINANCIER

FÉDÉRATION

Bilan

Compte de Résultat



CAISSE DE COMPENSATION

Bilan

Compte de Résultat

FÉDÉRATION

Bilan



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan Association Fédération de Pêche

Page : 17

Au : 31/12/2012

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2011
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	19 879	15 864	4 015	6 979
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	19 879	15 864	4 015	6 979
	Immobilisations corporelles				
Terrains	57 587		57 587	57 587	
Constructions	933 221	483 433	449 788	484 973	
Inst. techniques, mat.out.industriels	62 762	43 568	19 193	26 256	
Autres immobilisations corporelles	285 278	145 416	139 862	118 783	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total	1 338 851	672 418	666 432	687 601	
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	1 066		1 066	1 036	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total	1 066		1 066	1 036	
Total I	1 359 796	688 282	671 513	695 616	
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total				
	Avces et aptes versés sur commandes	595		595	
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	3 350		3 350	1 109
	Autres créances	1 060 008		1 060 008	1 067 606
Total	1 063 358		1 063 358	1 068 715	
Divers					
Autres titres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	1 349 642		1 349 642	1 217 026	
Charges constatées d'avance (4)	35 216		35 216	34 909	
Total II	2 448 812		2 448 812	2 320 651	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	3 808 608	688 282	3 120 325	3 016 268	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Comptabilité tenue en euros

Bilan Fédération de Pêche

Au : 31/12/2012

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Passif (après répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	471 486	444 286
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	1 173 180	1 160 054
	Report à nouveau		
Sous-total : Situation nette		1 644 667	1 604 341
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)			
Total I		1 644 667	1 604 341
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 172	37 925
	Dettes fiscales et sociales	60 864	59 059
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 332 136	1 312 442
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	6 485	2 500	
Total III		1 475 658	1 411 927
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		3 120 325	3 016 268
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 475 658	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements différés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

FÉDÉRATION

Compte de Résultat



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de résultat Fédération de Pêche

Page : 19

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	15 396	27 416
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation))	15 396	27 416
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	172 626	149 318
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	54 082	6 064
	Cotisations	474 631	476 074
	Autres produits (1)	3 121	5 833
Total des produits d'exploitation I	719 857	664 707	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	59 764	58 349
	Autres achats et charges externes (2)	209 040	147 481
	Impôts, taxes et versements assimilés	25 818	29 526
	Salaires et traitements	227 727	254 485
	Charges sociales	107 406	108 733
	Dotations - sur immobilisations { amortissements provisions	84 450	87 368
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant		10 488
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association	14 543	9 592
	Autres charges	141	2 301
Total des charges d'exploitation II	728 891	708 326	
Résultat d'exploitation (I-II) III	(9 033)	(43 619)	
<small>Opér. courantes</small>	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	24 463	6 198
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		7 082
Total des produits financiers V	24 463	13 280	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI			
Résultat financier (V-VI) VII	24 463	13 280	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI) VIII	15 429	(30 338)	
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier	14 986	5 755

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat (suite)

Fédération de Pêche

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		13
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 761	9 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	4 761	9 513
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	270	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 347	11 818
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	1 617	11 818
Résultat exceptionnel (VII-VIII) IX		3 143	(2 304)
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	5 447	1 049
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	749 082	687 501
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	735 956	721 194
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	13 126	(33 693)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

CAISSE DE COMPENSATION

Bilan



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan

Page : 13

Association

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au : 31/12/2012

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total				
Immobilisations corporelles	Terrains	753 324		753 324	748 324
	Constructions				38 757
	Inst. techniques, mat.out.industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	753 324		753 324	787 082
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total				
Total I		753 324		753 324	787 082
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total				
Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	72 367		72 367	48 450
	Total	72 367		72 367	48 450
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	188 252		188 252	152 744
	Charges constatées d'avance (4)				
	Total II	260 620		260 620	201 195
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III				
	Primes de remboursement des emprunts IV				
	Ecart de conversion Actif V				
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		1 013 944		1 013 944	988 277
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Comptabilité tenue en

Bilan

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au : 31/12/2012

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	421 908	421 908
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	445 053	445 053
	Report à nouveau	145	3 745
	Résultat de l'exercice	123 940	102 230
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires (commodat)		
		Total	I
			972 938
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total	II	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 896	15 339
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)			
	Total	III	22 896
			15 339
	Ecart de conversion passif	IV	
	Total du passif	(I+II+III+IV)	1 013 944
			988 277
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	22 896	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en

CAISSE DE COMPENSATION

Compte de Résultat



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de résultat Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Page : 15

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	{ Biens		
	{ Services liés à des financements réglementaires		
	{ Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Cotisations	177 919	175 081	
Autres produits (1)	17 852	15 722	
Total des produits d'exploitation	I 195 772	190 804	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements		
	{ Achats		
	{ Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	50 086	78 634
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 685	2 331
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	- sur immobilisations		
	{ amortissements		
	{ provisions		
Dotations d'exploitation	2 537	2 537	
- sur actif circulant			
- pour risques et charges			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	154	1	
Total des charges d'exploitation	II 67 844	89 978	
Résultat d'exploitation	(I-II) 127 928	100 825	
Opérations courantes	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 938	554
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 009
Total des produits financiers	V 2 938	1 564	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI		
Résultat financier	(V-VI) 2 938	1 564	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI) 130 866	102 390	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
(2) Y compris redevances de crédit-bail			
{ mobilier			
{ immobilier			

Comptabilité tenue en

Compte de résultat (suite)

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	30 000	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		54
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36 220	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	36 220	54
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	(6 220)	(54)
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	705	105
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	228 710	192 368
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	104 770	90 138
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	123 940	102 230
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Georges GUYONNET <i>Président</i>	387, rue des Neuf Clés 71000 - MACON	06 86 26 82 46
Monsieur Marc DURANDIN <i>1er Vice-Président</i>	125, route du Grand Villeneuve 71590 – GERGY	06 68 02 05 02
Monsieur Christian LARGE <i>2ème Vice-Président</i>	32, boulevard Jean Mermoz 71130 - GUEUGNON	03 85 85 38 52
Monsieur Eric LARGE <i>Trésorier</i>	Cropet 01270 - BEAUPONT	04 74 51 29 21
Monsieur Joël CHATOT <i>Secrétaire</i>	459, rue du Moulin Blaine 71500 – CHATEAURENAUD	03 85 75 18 39
Monsieur Alain VAUNAIZE <i>Trésorier-Adjoint</i>	18, résidence la Motte Verte 71160 – DIGOIN	03 85 53 44 35
Monsieur André BOIVIN <i>Administrateur</i>	37, boulevard de la Liberté 71150 - CHAGNY	03 85 87 01 58
Monsieur André FOURRIER <i>Administrateur</i>	347, rue Pierre Vaux 71410 – SANVIGNES-LES-MINES	03 85 67 25 66
Monsieur Alain GODARD <i>Administrateur</i>	54, rue Emile Zola 71670 – LE BREUIL	03 85 80 41 46
Monsieur Jean-Yves GUENNEGUEZ <i>Administrateur</i>	1, allée du Grand Curtil 71380 – CHATENOY-EN-BRESSE	03 85 96 57 48
Monsieur Georges MAMESSIER <i>Administrateur</i>	Le Bourg 71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS	03 85 25 04 20
Monsieur Bernard PICHET <i>Administrateur</i>	574, rue de la Légende 71290 - ORMES	03 85 40 26 10
Monsieur François LAVAL <i>Administrateur</i>	3, rue des Carrières 71160 – DIGION	03 85 53 25 19

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION

Garderie Fédérale

Thomas BRETON	Les Noues 71260 – ST-GENGOUX-DE-SCISSE tél. 06 86 26 82 48	<i>Anzy-le-Duc, La Chapelle-sous-Dun, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoin, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Pontanavaux, Prissé, Sainte-Cécile, St-Igny-de-Roche, St-Maurice-les-Chateauneuf, St-Maurice-de-Satonnay, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint Yan.</i>
Alain MERCIER	52, route de Couches 71670 – LE BREUIL tél. 06 70 93 12 55	<i>Anost, Autun, Blanzay, Bourbon-Lancy, Charbonnat/Arroux, Ciry-le-Noble, Le Breuil, Le Creusot Perche, Digoin, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Gélénard, Gueugnon, Lucenay l'Eveque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Oudry, Palinges, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, St-Berain/Dheune, Saint-Vallier, Toulon/Arroux.</i>
Didier PAGEAUX	346, rue de l'Etang de Pitoure 71310-LA-CHAPELLE-ST-SAUVEUR tél. 06 86 26 82 53	<i>Bellevesvre, Chagny, Chalons/Saône, Charnay-les-Chalons, Chatenoy-le-Royal, Dennevy, Gergy, Mellecey, Pierre-de-Bresse, Rully, St-Germain-du-Bois, St-Germain-du-Plain, St-Léger/Dheune, Verdun-sur-le-Doubs</i>
Thierry VAUTRIN	Le Bourg 71470 – LA CHAPELLE-THECLE tél. 06 86 26 82 52	<i>Cuisery, Dommartin-les-Cuiseaux, Louhans, Ormes, Rancy, Romenay, Sacy, Saint-Ambreuil, Sainte-Croix, Saint-Usuge, Salornay/Guye, Tournus, Pêcheurs Amateurs.</i>

Secrétariat

Virginie PETIT

Secrétaire Comptable

Tiphaine BUY

Secrétaire

Technique

Rémy CHASSIGNOL

Chargé d'études

06 73 47 81 72

Julien MAUPOUX

Chargé d'études

06 86 26 82 50

ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST « <i>La Gaule Anostière</i> »	Robert BIGEARD	Dront ; 71550 – Anost	03.85.82.73.01
02 ANZY-LE-DUC « <i>Anzy – Arconce</i> »	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 – Anzy-le-Duc	03.85.25.32.46
03 AUTUN « <i>Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux</i> »	Jean-Louis GABRIEL	16, rue Gaston Joliet ; 71400 – Autun	03.85.86.30.23
04 BELLEVESVRE « <i>La Brenne</i> »	Bernard JEANROY	9, route de Bellevesvre ; 71270 – Torpes	06.83.31.08.53
05 BLANZY « <i>Les Chevaliers de la Gaule</i> »	André PAPILLON	1, impasse des Rompois ; 71450 – Blanzly	03.85.68.04.62
06 BOURBON-LANCY « <i>AAPPMA de Région</i> »	Christian LAPETITE	14, rue du 19 mars ; 71140 – Bourbon-Lancy	03.85.89.15.49
07 CHAGNY « <i>La Gaule Chagnotine</i> »	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté ; 71150 – Chagny	03.85.87.01.58
08 CHALON-SUR-SAONE « <i>La Gaule Chalonnaise</i> »	Jean-Yves GUENNEGUEZ	1, allée du Grand Curtil ; 71380 – Chatenoy-en-Bresse	03.85.96.57.48
09 LA CHAPELLE-SOUS-DUN « <i>Les Pêcheurs de la Chapelle</i> »	Gérard ROUSSIN	Champlong ; 71800 – La Chapelle-sous-Dun	03.85.28.17.34
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX « <i>La Truite</i> »	Bernard MARTIN	9, L'Ouche des Epinliers ; 71710 – Montcenis	03.85.56.36.85
11 CHARNAY-LES-CHALON « <i>La Dorade</i> »	Michel NIOT	18, rue de Molaise ; 71350 – Ecuelles	03.85.91.50.70
12 CHAROLLES « <i>Les Pêcheurs Charollais</i> »	Jean-Paul BILLARD	Petit Civry ; 71800 – St Julien de Civry	03.85.70.64.75
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN « <i>Mussy – Anglure</i> »	Christophe BERAUD	17, rue de l'Abbé Béraud ; 71300 – Montceau-les-Mines	03.85.58.70.11
14 CHATENAY-LE-ROYAL « <i>Les Amis de la Friture</i> »	Pierre BOSSU	4, rue Martorey ; 71100 – Saint-Rémy	03.85.48.94.06
15 CHAUFFAILLES « <i>La Gaule</i> »	Edmond GARNIER	3 lot. Les Farges, Route de Mussy ; 71170 – Chauffailles	03.85.26.50.07
16 CIRY-LE-NOBLE « <i>La Gaule Cirysienne</i> »	Daniel MACHILLOT	17, rue Charles Labaune ; 71420 – Ciry-le-Noble	03.85.79.04.98
17 LA CLAYETTE « <i>Les Pêcheurs du Sornin</i> »	Jean-Louis LABAUNE	18, rue du 8 mai ; 71800 – La Clayette	03.85.28.09.94
18 CLUNY « <i>La Gaule Clunyoise</i> »	Gilbert TOUZOT	8, rue Marie-Louise Zimmerlin ; 71250 – Cluny	03.85.59.17.25
19 CRECHES-SUR-SAONE « <i>L'Arloise</i> »	Alain DEBORDE	12, lot. Les Préauds, Route des Vignes ; 71570 - Chânes	03.85.37.13.70
20 LE BREUIL « <i>La Gaule du Breuil</i> »	Bernard DEFOSSE	Mairie du Breuil – Place du 19 mars 1962 (siège)	09.52.67.83.91
21 LE CREUSOT « <i>La Perche de Torcy Neuf</i> »	Michel GAUTHIER	14, rue d'Allevard ; 71200 – Le Creusot	03.85.56.01.36
22 CUISERY « <i>Le Goujon Cuiserotain</i> »	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 – Brienne	03.85.40.10.02
23 DENNEVY « <i>Les Fervents de la Dheune</i> »	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 – Dennevy	06.64.29.10.05

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
24 DIGOIN « <i>La Gaule Digoinaise</i> »	Alain VAUNAIZE	18, Résidence la Motte Verte ; 71160 – Digoin	03.85.53.44.35
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX « <i>Les Amis du Solnan</i> »	Noël MOISSONNIER	529, chemin de Villars Putet ; 71480 – Dommartin-les-Cuiseaux	03.85.76.61.27
26 ECUISSES « <i>La Ravageuse</i> »	Daniel POUCHELET	6, rue des Mésanges ; 71210 – Ecuisses	06.75.00.26.11
27 EPINAC « <i>La Gaule Morvandelle</i> »	René BASSY	95, rue du 11 novembre 1918 ; 71360 – Epinac	03.85.82.15.35
28 ETANG-SUR-ARROUX « <i>La Gaule Etangoise</i> »	Gérard MARTIN	2, rue des Roses ; 71190 – Etang-sur-Arroux	03.85.82.33.29
29 GENELARD « <i>La Bourbince</i> »	Gilles BLANCHARD	2, rue de la Tour ; 71420 – Gévelard	03.85.57.49.05
30 GERGY « <i>La Perche</i> »	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 – Gergy	06.68.02.05.02
31 GUEUGNON « <i>La Perche Gueugnonnaise</i> »	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 – Gueugnon	03.85.85.38.52
32 IGUERANDE « <i>Les Amis de la Loire</i> »	Jean PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 – Iguerande	03.85.84.10.70
33 LOUHANS « <i>La Seille</i> »	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 – Chateaurenaud	03.85.75.18.39
34 LUCENAY L'ÈVEQUE « <i>La Gaule Lucenoise</i> »	Bernard MOREL	Le Bourg ; 71540 – Lucenay l'Evêque	03.85.82.67.62
35 LUGNY « <i>Les Amis de la Bourbonne</i> »	Pierre COMTE	Route des Eaux Bleues ; 71260 – Lugny	03.85.33.23.99
36 MACON « <i>La Parfaite</i> »	Alain BEAU	9, rue de Lyon ; 71000 – Mâcon (siège)	03.85.38.13.10
37 MARCIGNY « <i>Les Pêcheurs de Loire</i> »	Roland GAILLARD	7, rue des Roches ; 71110 – Marcigny	03.85.25.39.84
38 MARMAGNE « <i>Les Amis du Mesvrin</i> »	François DROZDOWSKI	870, route du Mesvrin ; 71710 – St-Symphorien-de-Marmagne	03.85.78.25.03
39 MELLECEY « <i>La Truite de l'Orbize</i> »	Bernard DRILLIEN	2, Montée Saint-Pierre ; 71640 – Mellecey	03.85.45.23.56
40 MONTCEAU-LES-MINES « <i>La Gaule Montcellienne</i> »	Alain SEGAUD	33, rue de Charolles ; 71300 – Montceau-les-Mines	09.53.24.97.39
41 MONTCHANIN « <i>La Flottante</i> »	Pierre MICONNET	14, rue des Chardonnerets ; 71210 - Montchanin	03.85.78.42.85
42 ORMES « <i>Les Amis du Port</i> »	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 – Ormes	03.85.40.26.10
43 OUDRY « <i>L'Oudrachiennne</i> »	En cours de modification		
44 PALINGES « <i>La Gaule Palingeoise</i> »	Bernard GENDRE	Les Sauges – 71430 – Palinges	06.88.58.40.60
45 PARAY-LE-MONIAL « <i>La Brème Parodienne</i> »	Emmanuel CARRIER	« Le Champ tout seul » ; 71600 – Hautefond	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES « <i>L'Oudrache</i> »	Bernard GUIBOUX	« Nobit » ; 71420 – Perrecy-les-Forges	03.85.79.37.42
47 PIERRE-DE-BRESSE « <i>Doubs & Guyotte</i> »	Jean-Paul INSELIN	23, rue des Maubards ; 71270 – Pierre-de-Bresse	03.85.76.28.73
48 PONTANEVAUX « <i>Association Régionale de Pêche</i> »	Armand CANARD	922, route de Loyse ; 71570 – La Chapelle-de-Guinchay	03.85.36.76.11

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
49 PRISSE « <i>La Gaule de la Petite Grosne</i> »	Albert GUERIN	25, rue Emile Zola ; 71000 - Mâcon	03.85.29.96.93
50 RANCY « <i>Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille</i> »	Jean-Louis FICHET	196, route de Louhans ; 71290 – Rancy	03.85.74.27.60
51 ROMENAY « <i>La Perche</i> »	Claude VICARD	Le Bourg ; 71470 – La Chapelle-Thècle	03.85.72.95.11
52 RULLY « <i>La Thalie</i> »	Hubert BRICE	23, rue du Moulin à Vent ; 71150 – Rully	03.85.87.05.59
53 SAGY « <i>Le Gardon Bressan</i> »	René PUTIN	84, rue des Brethenières ; 71580 – Sagy	03.85.72.52.27
54 SAINT-AMBREUIL « <i>Amicale de la Basse Vallée</i> »	Pierre MANNIEZ	1, place de l’Eglise ; 71240 – Marnay	03.85.44.28.84
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Luc CANAL	Place du Lieutenant des Brunes ; 71510 – St-Bérain / Dheune	03.85.45.64.99
56 SAINTE-CECILE « <i>Les Gaulois de la Valouze</i> »	Guy MORET	Lapalue ; 71960 – Verzé	03.85.33.40.77
57 SAINTE-CROIX « <i>Les Pêcheurs du Solnan</i> »	Grégory PROST	10 allée Camille Saint Saens ; 71500 – Louhans	06.50.64.02.38
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS « <i>Amicale des Pêcheurs & Riverains</i> »	René DUMONT	26, route de Louhans ; 71330 – Saint-Germain-du-Bois	03.85.72.00.04
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN « <i>La Gaule San-Germinoise</i> »	Jean-Marc GALLAND	15, Route de la Corvée ; 71370 – Baudrières	03.85.47.36.48
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE « <i>La Saumonée</i> »	Jean-Pierre DESBOIS	Les Bruyères ; 71170 – Saint-Igny-de-Roche	03.85.26.37.81
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Claude HOUEMENT	36, route de Couches ; 71510 – Saint-Léger-sur-Dheune	03.85.45.32.12
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF « <i>Mussy – Sornin</i> »	Jean-Jacques LAMURE	Le Bourg ; 71740 – Saint-Maurice-les-Chateauneuf	03.85.26.24.31
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY « <i>Les Amis de la Mouge</i> »	Yves MAZOT	Chemins des Bourdon ; 71260 – Senozan	03.85.36.08.90
64 SAINT-USUGE « <i>Le Gardon</i> »	Rémy PETITJEAN	91, rue de Charangeroux – 71500 – Saint-Usuge	03.85.72.17.33
65 SAINT-VALLIER « <i>La Perche du Centre</i> »	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux ; 71410 – Sanvignes-les-Mines	03.85.67.25.66
66 SALORNAY-SUR-GUYE « <i>Le Réveil de la Guye</i> »	Roger PIERRE	8, rue Lucie Aubrac ; 71250 – Salornay-sur-Guye	03.85.59.49.30
67 TOULON-SUR-ARROUX « <i>L’Ablette Toulonnaise</i> »	Benoît ROLLIN	7, route d’Uxeau ; 71320 – Toulon-sur-Arroux	03.85.79.47.32
68 TOURNUS « <i>La Bienfaisante</i> »	Gérard DIOT	Chemin de la Condemine ; 71700 – Le Villars	03.85.32.58.27
69 TRAMAYES « <i>Grosne Occidentale & Affluents</i> »	Noël BONIN	280, route de Levigny ; 71850 – Charnay-les-Mâcon	03.85.34.40.49
70 VARENNES L’ARCONCE « <i>La Perche Brionnaise</i> »	Georges MAMESSIER	Le Bourg ; 71110 – Saint-Didier-en-Brionnais	03.85.25.04.20
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS « <i>La Pauchouse Verdunoise</i> »	Christian PIFFAUT	29, Route Nationale ; 71350 – Sermesse	06.50.90.20.31
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGINs	François LAVAL	3, rue des Carrières ; 71160 – Digoïn	03.85.53.25.19
73 SAINT YAN « <i>Les Amis de l’Arconce</i> »	Daniel BENOIT	Route de Poisson ; 71600 Saint Yan	03.85.84.30.14